

PR. X D'ÉCRIVEMENT
France pour la Suisse
Un an fr. 10. —
Six mois » 5. —
Trois mois » 2.50
Pour l'Étranger le port en sus.

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES
10 cent. la ligne
Pour les annonces d'une certaine importance on traite à forfait.
Prix minimum d'une annonce 75 centimes.

JOURNAL QUOTIDIEN et FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à la Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Table with columns: ABONNEMENTS ET ANNONCES, Du 1^{er} Octobre 1900, Départs p^r, GARE CHAUX-DE-FONDS, Arrivées de, Du 1^{er} Octobre 1900, ADM INISTRATION, BUREAUX DE RÉDACTION.

L'IMPARTIAL de ce jour paraît en 3 pages avec le grand feuilleton.

Tirage: 8000 exemplaires

Pour fr. 3.80

on peut s'abonner à L'IMPARTIAL dès maintenant jusqu'au 30 juin 1901, franco dans toute la Suisse.

— VENDREDI 22 FÉVRIER 1901 —

La Chaux-de-Fonds

- Sociétés de musique
Orchestre l'Espérance. — Répétition à 8 1/2 h.
Orchestre La Brise. — Répétition à 8 heures et demie au local.
Estudiantina. — Répétition à 8 heures et demie au local.
La Gitana. — Répétition à 8 heures du soir au Foyer du Casino. Amendable.
Sociétés de chant
Orphéon. — Répétition à 8 h. du soir. Par devoir.
L'Avenir. — Répétition à 8 1/2 h. au Cercle.
Echo de la montagne. — Répétition à 8 1/2 h.
Männerchor Kreuzfeld. — Répétition vendredi soir, à 8 heures et demie, au local.
Sociétés de gymnastique
Anolienne Section. — Exercices à 9 h. à la Halle.
L'Abolite. — Exercices à 8 1/2 h. du soir.
Intimité. — Exercices à 8 1/4 h. du soir.
Le Laurier. — Répétition partielle à 8 heures précises au local. Amendable.
Réunions diverses
I. O. G. T. Répétition de la Section de chant vendredi à 8 1/2 heures du soir.
Société fédérale des sous-officiers (groupe d'escrime). — Leçon à 8 h. et demie au local, Côte 8, (Place d'Armes).
L'Alouette. — Répétition à 8 1/2 h. au local.
L'ami montagnard. — Assem. à 8 1/4 h. au local.
Union chrétienne des jeunes gens allemands. — Réunion des 8 h., au local.
La Muse. — Assemblée à 8 1/4 h., au local.
C. A. S. (Sect. Ch.-de-Fonds). — Réunion à 8 1/2 h.
Soc. théâtrale La Dramatique. — Rép. à 8 1/2 h.
Intimité. (Section litt.). — Rép. à 8 1/2 h.
Bibliothèque publique. — La salle de lecture est ouverte le vendredi de 8 à 10 heures du soir (salle num. 32, Collège Industriel).
Stenographen-Verein Stolze-Schrey. — Fortbildungskurs Abends 8 1/2 Uhr (Ecole de Commerce).
Section littéraire de l'Amitté. — Répétition à 8 1/4 h. du soir, au local (Chapelle 6).
Société théâtrale l'Œillet. — Répétition à 8 heures du soir, au local.
Société suisse des Commerçants. — Vendredi: 9 h. à 10 h., Sténographe française. 9 h. à 10 h., Sténographie allemande. 8 h. à 9 h., Français.
Clubs
Club neuchâtelois. — Assemblée vendredi à 8 heures au local.
Club du Gibus. — Rendez-vous à 8 h. s.
Cazin-Club. — Réunion à 8 1/2 h. s.
Club Excelsior. — Réunion à 8 1/2 h.
Club Sans-Nom. — Réunion au quai.
English conversing Club. — Meeting at 8 1/2.
Foot-Bal-Club Tourelles. — Assemblée générale, tous les vendredis soirs, à 8 heures et demie précises, au local (rue Daniel JeanRichard 33).
Club des Echecs. — Assemblée à 8 heures et demie à la Brasserie Ariste Robert.
Club du Potet. — Réunion quotidienne à 9 1/4 h.
Le Trio rigolo. — Travail en section (2^e groupe).
Concerts
Brasserie de la Métropole. — Tous les soirs.
Hôtel de la Croix-d'Or. — Tous les soirs.

La Vie à Paris

Paris, 19 février.

Encore la grève des tailleurs pour dames. — Les ouvrières ne se laissent pas débaucher. — Guerre restreinte et inefficace. — Le carnaval a changé de caractère.
Hier soir, dans une rue latérale, entre les grands boulevards et l'avenue de l'Opéra, je rencontrai plusieurs centaines de grévistes fort bien mis qui marchaient en colonne compacte, venant de la Bourse du Travail, sise près de la place de la République et se rendant à la rue de la Paix, pour manifester.
C'étaient les ouvriers tailleurs pour dames. Ils scandaient bruyamment et au pas: Vive la grève! vive la grève! Les agents leur avaient barré le passage sur les boulevards. La mauvaise humeur policière n'avait pas aigri la leur. Ils paraissaient enflammés, mais non irrités. La population les voyait passer avec une curiosité bienveillante.

— Que vont-ils faire? demanda près de moi une crémière penchée sur le pas de sa porte.
— Conspuer les patrons, qui ont le talent de river gracieusement à leur occupation la plupart des petites ouvrières.
— Alors les petites ouvrières continuent à travailler?
— Oui. Et les ouvriers sont mécontents. Encore un peu, ils allégeront que les patrons sont d'infâmes séducteurs. Mais ce n'est pas ce qui arrangera les affaires.
On avait prédit que cette grève ne durerait pas au-delà de huit jours. Voici trois semaines bientôt qu'elle bat son plein. Les ouvriers tailleurs avaient espéré débaucher non seulement les ouvrières qui participent avec eux à la confection du costume tailleur pour femmes, mais encore toutes celles qui, proprement nommées couturières, habillent les dames sans le concours du tailleur. Or les couturières, corporation séparée, ont vivement résisté aux sollicitations de grève, et un grand nombre d'ouvrières du costume tailleur n'ont pas voulu suivre la fortune hasardeuse de leurs camarades masculins.
La grève, ainsi réduite, ne peut déployer tous ses moyens de contrainte. Les grands couturiers résistent aux prétentions de leurs ex-ouvrières et ceux-ci s'obstinent. On ne sait pas exactement si les patrons ont réussi à combler les vides produits par la désertion; il ne semble pas qu'ils aient pu embaucher facilement un nouveau personnel, qu'il faut d'ailleurs faire venir de l'étranger. Presque tous les grévistes sont originaires des pays de l'Europe centrale, et les Suisses y sont en nombre. Seulement les patrons ont les moyens d'attendre une capitulation de leurs adversaires. Ils comptent sur le temps et la famine, leurs alliés.

Je ne serais pas surpris que la guerre finisse tout à coup un de ces premiers matins.

Les Parisiennes élégantes paraissent vaillamment supporter ce contre-temps. Les couturières pour dames étant demeurées sur la brèche, elles se contentent de leurs services. D'ailleurs, ce mois de février est si maussade, si d'aspect hiver, avec ses flocons de neige qui tombent presque chaque matin sans réussir à vêtir les toits d'un manteau d'hermine, que la promenade est l'exception, la vie de salon la règle. Par conséquent les femmes du monde portent pour le présent de préférence le costume composé par la couturière, qui est un costume de coin du feu, tandis que le costume tailleur avec ses draps collants et ses silhouettes filantes, décollant d'une esthétique différente, est fait pour les visites, les courses.

Voilà pourquoi la grève ne déroute pas trop les habitudes de la grande élégance parisienne. Même la température s'est mise à la traverse des desseins des ouvriers couturiers! Ce n'est vraiment pas de chance!

Le mardi-gras aura été cette année une journée froide et nébuleuse, tandis que l'an passé elle était gaie et ensoleillée. La fête s'est résumée dans une formidable bataille de confettis, sur les boulevards, de deux heures à minuit.

Les cantonniers auront eu grande besogne à pousser à l'égoût ces jonchées de rondelles rouges, bleues, jaunes et vertes. Le mardi gras ne comporte plus qu'un amusement individualiste, à savoir de cribler le mieux qu'on peut le visage du voisin. Autrefois, on avait les cortèges, les cavalcades, les masques et les travestis! Presque disparus! Le carnaval a changé de caractère. C'est la faute du confetti. C. R.-P.

Nouvelles étrangères

France. — Paris, 20 février. — M. Morinaud a prévenu le ministre de la marine qu'il l'interpellerait sur la suite qu'il compte donner, en ce qui concerne l'Algérie, au vote de la Chambre relatif à l'outillage des ports de guerre et à l'établissement de bases d'opérations de la flotte.
Paris, 10 février. — On signale une certaine agitation dans les milieux ouvriers de la Loire.

Un grand nombre d'ouvriers en limes et en boulons se sont mis en grève.

Chalon-sur-Saône, 20 février. — Sur mandat du juge d'instruction, la police et la gendarmerie ont arrêté à leur domicile cinq individus qui sont considérés comme les meneurs du mouvement. Ils sont inculpés d'entrave à la liberté du travail et de provocation au désordre. Des mesures d'ordre sévères avaient été prises et on ne signale aucun incident.

Chalon-sur-Saône, 20 février. — Le travail a repris dans la plupart des usines.

Autriche-Hongrie. — On annonce de Rome le suicide du baron Pidoll, peintre de paysages, qui a tenté à ses jours dans un accès de neurasthénie. Il était dans sa soixantième année. Il fut élève de Böcklin d'abord, plus tard de Manes, dont il avait adopté la manière.

Le baron Pidoll appartenait à une ancienne famille viennoise apparentée au baron Haymerle, l'ancien ministre des affaires étrangères. Son père a été général, son frère est directeur du Thérésianum, la grande école du haut fonctionnarisme en Autriche. Lui-même était chevalier de Malte et fut longtemps secrétaire de l'ordre.

Vienne, 20 février. — Des scènes tumultueuses ont éclaté à plusieurs reprises au cours de la séance du Reichsrath. Les radicaux allemands ont échangé des épithètes injurieuses avec les antisémites, puis avec les tchèques. A un certain moment, le député socialiste tchèque Kiofac déchire le règlement de la Chambre et en fait des boulettes qu'il jette sur le banc des ministres. Le député Wassilko se précipite sur lui et le bouscule. Il en résulte une poussée devant le banc des ministres. Les Allemands radicaux et les tchèques crient, gesticulent, tandis que le président déclare la séance levée.

Espagne. — Madrid, 20 février. — La neige n'a pas cessé de tomber toute la nuit dernière à Madrid. Les rues et les promenades en sont couvertes. La circulation est difficile.

Angleterre. — Glasgow, 20 février. — Le bruit court à Glasgow que le nouveau programme de constructions navales comprendrait plusieurs bateaux sous-marins du type de ceux qui sont en construction en Hollande et aux Etats-Unis.

Etats-Unis. — New-York, 20 février. — Le New-York Herald annonce que les négociations pour le traité de réciprocité russo-américain sont interrompues à la suite de l'établissement du droit concordataire sur les sucres.

Les affaires de Chine

Londres, 20 février. — On télégraphie de Pékin au Times, le 18 février, que la légation japonaise a fait des reproches aux commissaires chinois au sujet de l'accord avec la Russie, signé pendant que les négociations avec les puissances étaient engagées.

Londres, 20 février. — Plusieurs journaux publient une dépêche de Pékin donnant des détails sur l'historique de l'expédition projetée.

Les ministres allemands, anglais et japonais ont, suivant cette dépêche, informé successivement les commissaires chinois que, si la Chine ne faisait pas droit aux demandes des puissances, une expédition se rendrait à Si-Ngan-Fou et s'emparerait de la Cour.

A la suite de ces communications, les commissaires chinois ont envoyé à l'impératrice plusieurs télégrammes la pressant d'agir immédiatement.

Paris, 20 février. — Le Figaro s'élève contre le projet d'une importante expédition militaire en Chine. Les puissances doivent, dit-il, se demander si cette expédition n'aura pas un effet contraire à celui qu'on désire obtenir. Sans parler du risque de compromettre par un demi-succès le prestige de l'Europe, croit-on vraiment qu'une victoire de plus aurait sur la Chine une influence décisive et ne pense-t-on pas plutôt que le retentissement qu'elle aurait serait de nature à servir les desseins xénophobes?

Le Figaro rappelle que la France et la Russie ont déjà manifesté leur intention de ne pas faire subir à la Chine des rigueurs excessives et il ajoute qu'il n'y a pas lieu de croire qu'elles aient modifié leur opinion sur ce point.

La guerre au Transvaal

Craddock, 20 février. — Le commando Kritzinger se trouve en ce moment près de Bethesda. Il est serré de près par deux colonnes anglaises.

Deux indigènes, faits prisonniers par les Boers entre Graaf-Reinet et Murraysbourg, ont été fusillés.

Paris, 20 février. — La Patrie publie le télégramme suivant:

« D'après les bruits qui ont couru à 4 1/2 h. au War Office, le général Smith Dorrien aurait été fait prisonnier avec 2000 hommes par le général Botha. Les Anglais avouent avoir subi un grave échec et accusent 26 morts.

« Le Central News et l'Evening News confirment que le général Smith Dorrien dans un engagement qui a eu lieu à Bothwell a perdu 26 tués, et que depuis, sa colonne, forte de 2000 hommes, a disparu. A 4 heures cette après-midi, aucune confirmation de ce télégramme ne nous est encore parvenue. »

Le Cap, 20 février. — Le Utiland News annonce que les Boers ont fait dérailler, dans la nuit de mardi à mercredi, un train qui se dirigeait vers le nord. La machine et une voiture ont été renversées.

On mande de La Haye à Paris-Nouvelles :

On a reçu dans l'entourage du président Krüger des nouvelles du Transvaal; elles sont meilleures que nous le disent les dépêches anglaises.

Pour arrêter les progrès de De Wet dans la colonie du Cap, lord Kitchener a dû dégarnir les fameuses colonnes qui devaient cerner et écraser Botha.

On sait aujourd'hui que, malgré le prétendu cordon tracé autour d'eux, les commandos de Botha ont pu manœuvrer entre le Natal et le nord-est du Transvaal (le Mozambique portugais).

On attend pour bientôt d'importantes nouvelles.

On rit ici de la facilité avec laquelle, d'après les journaux de Londres, lord Kitchener doit cerner et capturer Botha et ses commandos.

On fait observer que le général boer est maître encore de la moitié du Transvaal et que des commandos circulent assez librement dans l'autre moitié.

Tout le réseau du chemin de fer du nord du Transvaal est au pouvoir du gouvernement boer sur une distance d'environ 300 kilomètres.

Il faudrait à lord Kitchener des renforts autrement importants que ceux qu'on lui a envoyés pour garder ses communications avec le Cap, le Natal, Lourenço-Marqués et occuper effectivement le nord du Transvaal.

Tout indique au contraire que Botha attend l'affaiblissement des troupes de Kitchener pour reprendre à son heure une offensive plus vigoureuse.

L'arbitrage entre les peuples

Du Journal :

Les partisans de l'arbitrage ont raison de ne pas désespérer. Les arguments les plus formidables viennent à leur aide.

Depuis cent ans, la guerre n'a pas coûté moins de 300 milliards, et elle a semé sur les champs de bataille plus de 15 millions de cadavres.

Entre 1854 et 1866, elle a englouti notamment 49 milliards et 1,850,000 hommes. Enfin, à l'heure actuelle, l'Europe, qui a quatre millions d'hommes sous les armes, dépense chaque année pour les entretenir au moins 7 milliards.

Quelle justification plus admirable de la nécessité et des bienfaits de l'arbitrage dont le Congrès international de la Haye a tracé l'apothéose... platonique!

BANQUE FÉDÉRALE (Société anonyme) LA CHAUX-DE-FONDS

COURS DES CHANGES, le 21 Fév. 1901.

Nous sommes aujourd'hui, sauf variations importantes, acheteurs en compte-courant, ou au comptant, moins 1/2 % de commission, de papier bancaire sur:

Table of exchange rates for various countries including France, London, Germany, Italy, Belgium, Amsterdam, Rotterdam, Vienna, New-York, and Swiss banks.

Grande Salle de la Croix-Bloue Lundi 25 Février 1901 à 8 heures du soir (clôture à 11 heures) Soirée Musicale et Littéraire

donnée par Le Chœur Mixte et la Chorale de la Croix-Bloue avec le bienveillant concours de la Fanfare. Riche programme en productions variées: Saynètes, Musique, Chants, Déclamations et Tableaux vivants de jeunes filles.

Enchères de bétail et de matériel rural AUX HAUTS-GENEVEYS pour cause de cessation de commerce

Samedi 23 février 1901, dès 1 h. précise du soir, M. Constant MERTON, hôtelier, exposera en vente par enchères publiques, devant son domicile, aux Hauts-Geneveys: 4 juments de 3, 5, 12 ans et une hors d'âge, 1 cheval de 7 ans, 1 pouliche de 30 mois, 6 vaches dont 4 prêtes à vêler, 1 fraîche et 1 grasse, 2 génisses portantes pour mars et avril, 16 poules, 1 coq.

Avis officiel DE LA Commune de La Chaux-de-Fonds Police sanitaire de la viande Avis aux Agriculteurs!

Les agriculteurs de la circonscription communale sont rendus attentifs aux dispositions du Règlement sur les boucheries et les abattoirs, prévoyant: 1. Que tout colportage de viande est interdit. 2. Que toute pièce de gros bétail faisant partie du troupeau d'un agriculteur et dont la viande est destinée à être vendue en tout ou partie, doit être abattue aux abattoirs publics; l'abattage pouvant se faire au domicile de l'agriculteur dans le cas seulement où la viande en provenant servirait exclusivement à son usage.

MARIAGES Alliance des Familles rue Numa Droz 90, à La Chaux-de-Fonds MAISON DE PREMIER ORDRE 427-46 On s'occupe de toutes les positions. Discretion absolue. S'adresser à Mme C. KUNZER

Pas d'insuccès en employant Le DEPURATIF du SANG SIMONIN Dans toutes les maladies provenant d'un vice du sang telles que: Boutons, Dartres, Rougeurs, Eczemas, affections scrofuleuses, etc. Un litre suffit pour la cure de 3 semaines et prévient: les rhumatismes, les hémorroïdes, la goutte. Très efficace en cas de MALADIES DU FOIE.

INSTITUT FREY BERNE INTERNAT et EXTERNAT 876 y 201-1 Langues mod. et branches commerciales, Préparation aux examens aux postes, télégr. et chemins de fer. Education soignée. Premières références. Prospectus. Le Directeur, Emile Frey.

Avis On demande pour le 1er avril, une JEUNE FILLE de toute confiance et de toute moralité, dans un magasin d'orfèvrerie-bijouterie. Références sont exigées. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 2233-2

Chésal à vendre A vendre un beau chésal de 1240 m² formant l'angle d'une rue dans le quartier de l'Ouest. Bonne situation. S'adresser à M. Alfred Guyot, gérant d'immeubles, rue du Parc 75. 2199-5

Remontages Immeuble à vendre On demande à terminer ou démonter et remonter quelques cartons de montres cyl., grandes pièces, par semaine. Ouvrage fidèle et soigné, montres réglées comme on le désire. S'adresser, pour renseignements, à M. Nusbaum, messager de St-Imier, La Chaux-de-Fonds. 2237-1 de gré à gré dans le quartier de l'Ouest, ayant un étage sur le rez-de-chaussée, avec grand atelier au sous-sol et annexe. Terrain de dégagement si on le désire. Convientrait pour menuisier, mécanicien, poêlier ou tout autre métier analogue. Prix modique et facilités de paiement. S'adresser à M. Alfred Guyot, gérant d'immeubles, rue de la Paix 75. 2068 &

16 FEUILLETON DE L'IMPARTIAL PETITE MARQUISE! PAR ARTHUR DOURLIAC Marthe tendit sa main mignonne à l'ami de son frère, rit de ses bons mots et lui donna si bien la réplique qu'au bout d'une heure ils se disputaient comme des amis de vingt ans. Lucien ne fut pas moins bien reçu au petit chalet. Lina, malgré sa réserve un peu hautaine avec les étrangers, se laissa gagner par la verve intarissable du futur avocat et s'amusa bientôt autant que Marthe de ses joyeuses réparties. L'intimité des deux familles s'était encore augmentée par l'amitié des enfants. On sortait toujours ensemble; chaque dimanche on se réunissait à la même table, on vivait de la même vie. Mlle de la Hanse était, avec ceux qu'elle aimait, d'une simplicité charmante, mais d'une froideur glaciale avec les indifférents ou les gens qui lui déplaisaient, restant pour ceux-là « petite marquise » jusqu'au bout des ongles. Aussi, ne sortant pas du cercle très restreint où elle vivait et où elle était appréciée à sa juste valeur, avait-elle conservé au dehors sa réputation de fierté et les bonnes gens lui en voulaient-ils d'un

dédain qui tenait, en réalité, plus de l'indifférence que de l'orgueil. Cependant Lucien avait bien vite conquis ses bonnes grâces, et elle riait de tout son cœur de ses paradoxes en suivant au bras de Georges les voies tortueuses conduisant à la place de la fête. La soirée était magnifique; des milliers d'étoiles piquaient de points d'or la voûte sombre, et ces illuminations célestes faisaient palir les guirlandes de verres de couleur qui se balançaient à l'angle de chaque rue. Une foule bruyante et pressée se dirigeait « vers la musique » dont on entendait les sons lointains, et force « bonsoir » s'échangeaient entre les promeneurs. Marthe, curieuse comme une vraie fille d'Eve, interrogeait son compagnon sur ce Paris qu'elle n'avait jamais vu, et il lui dépeignait la capitale avec une verve étourdissante. Georges racontait à Lina ses travaux, ses espérances, parlait de ses professeurs qui l'aimaient tous comme il les aimait, de l'hôpital où il espérait bientôt entrer. — Si je le peux, je choisirai l'Hôtel-Dieu, afin de me retrouver aux mêmes lieux que mon père, et, à défaut de la mère Saint-Julien, morte depuis longtemps, je rencontrerai peut-être quelque bonne religieuse qui me consolera de la famille absente. — Egoïste, va! et où trouverai-je des consolations, moi? interrompit Lucien. — Vous devez en avoir grand besoin, dit Marthe en riant. — Plus que vous ne pensez, mademoiselle; ceux qui rient le plus ne sont pas les moins tristes. — Bon, monsieur Morel tourne à l'élegie... — Moquez-vous de moi, c'est charitable... Qu'est-ce que je vais devenir tout seul? — Comment tout seul, je ne quitte pas ma chambre que je sache. — Non, mais monsieur prendra ses repas à l'hôpital. — Je t'inviterai. — Merci. Ça sent le cadavre et ça me coupe l'appétit... — Es-tu absurde! — Avec cela, ces messieurs ne parlent que d'opérations, de malades, de morts, et cela me fait froid dans le dos... — Quelle folie! — Non, non, les carabins ont des goûts macabres.

BRASSERIE MÉTROPOLE

MARDI, MERCREDI et VENDREDI à 8 h. du soir, Grand Concert donné par l'Orchestre du Théâtre Tous les Vendredis soir Dès 7 1/2 heures, TRIPES - TRIPES

Dimanche, à 10 1/2 h., CONCERT APÉRITIF donné par l'Orchestre du Théâtre Dès 2 heures, MATINÉE Entrée libre. Se recommande, 1818-10* Charles-A. Girardet.

GRANDE BRASSERIE DU GAZ 23, RUE du COLLÈGE 23.

JEU de QUILLES Allemand JEU de BOULES SAUCISSES de FRANCFORT avec Meerrettig Harengs marinés. Ochsenmaulsalat. ESCARGOTS Se recommande, 18278-16 Le tenancier, David Ritter fils.

Articles mortuaires Couronnes en fer Couronnes en perles Bouquets artificiels. Palmes Mousseline Gants pour fossoyeurs Brassards Rubans Chapeaux et capotes de deuil Crêpes anglais. Voilettes. Voilettes. — Bijouterie deuil Choix immense AU GRAND BAZAR du 14983-216 Panier Fleuri

Aux parents! On désire prendre en pension une jeune fille pour apprendre la langue allemande. Elle pourrait fréquenter l'école et dans le temps perdu, aider aux travaux de ménage. S'adr. à M. Jules Hasler, Gempenstrasse 56, Bâle. 2272-2

Combustibles en tous genres 2042-1 Bois et Charbons D. ULLMO Téléphone rue du Collège 18 Téléphone Achète toujours chiffons, os, vieux métaux, etc.

Théâtre de La Chaux-de-Fonds Direction: R. RAFFIT

JEUDI 21 FÉVRIER 1901 Bureau, 7 1/2 h. Rideau, 8 1/2 h. Une seule représentation de Le TROUVÈRE Grand Opéra en 4 actes et 8 tableaux de VERDI.

PRIX DES PLACES Balcons, 4 fr. — Premières, 3 fr. 60 — Fauteuils d'orchestre, 3 fr. — Parterre 2 fr. — Secondes, 1 fr. 50. — Troisièmes 1 franc. Billets à l'avance au magasin de tabac C. BOURGEOIS, bâtiment du Casino. Pour plus de détails, voir les affiches et programmes.

GRANDE Brasserie du Square

Tous les MARDIS soir, Dès 7 1/2 heures, 16028-43 TRIPES Se recommande, Le Tenancier. Volontaire. On demande dans une petite famille d'Aarau, une jeune fille comme volontaire pour aider au ménage. Vie de famille. Bonne occasion d'apprendre l'allemand et à cuisiner. S'adr. à Mme Wyler, confecteurs et tissus, Aarau. 2347-4

Remonteur Une fabrique du dehors demande pour surveiller un atelier un jeune remonteux ou horloger expérimenté, ABSTINENT de préférence. Offres sous M. B. 2133 au bureau de l'IMPARTIAL. 2133-1

OCGASION Coffre-fort Gare restante, qui n'est pas livré pour certaines raisons, est à vendre bon marché, pour éviter les frais de retour. Offres sous E. E. 2254 au bureau de l'IMPARTIAL. 2254-4

Usine hydraulique A louer de suite ou pour époque à convenir H 847 N 2263-2 Au Bas de Sachet

près Certailod, de vastes locaux pour l'exploitation d'une industrie, avec force motrice de 2 à 5 chevaux suivant le débit de la Reuse. Pour tous renseignements, s'adresser au notaire H.-A. MICHAUD, à BOLE. Pochettes molleton. Qui cherchera de fournir environ 20.000 pochettes par mois pour montres 12, 16, 18 et 20 lignes. — Adr. les offres avec prix-courant sous initiales N. W. Poste restante Suco cursale. 2354-8

Reproduction autorisée pour les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

(A suivre.)

L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à la Chaux-de-Fonds tous les jours excepté le Lundi.

Correspondance Parisienne

Paris, 20 février.

En lisant dans *L'Impartial* de ce jour l'intéressant article énumérant les mesures préventives et officiellement décidées pour préserver la côte du Furcil, voisine de Noiraigue, du danger d'un éboulement, je me rappelais qu'un grand journal de Londres, les *Daily News*, venait de publier une correspondance sensationnelle de Zurich qui représentait ce grave accident comme une catastrophe s'annonçant terrible.

D'après ce correspondant, la montagne, minée par les carrières, va culbuter dans le Val-de-Travers et produire des conséquences incalculables; la route, le chemin de fer, les villages qui se trouvent dans la vallée seront anéantis.

« Il est même possible, ajoute la *Daily News*, que la petite rivière qui coule au fond du Val-de-Travers sera détournée de son lit et inondera la contrée avoisinante. »

Quoi! un nouveau Goldau, un nouvel Elm en perspective! De Londres, la grosse nouvelle doit avoir filé pour l'Amérique et l'Australie, car ces choses-là se retélégraphient. Heureusement les villages dont il s'agit continueront à dormir paisiblement la nuit. S'ils voyaient une montagne s'écrouler sur eux, ce sera dans un rêve. Le correspondant du *Daily News* devrait tout de même bien faire une excursion à la Clusette.

C.-R. P.

Nouvelles étrangères

Etats-Unis. — Mme Carlie Nation, l'héroïne de la croisade contre les bars, vient d'être de nouveau arrêtée à Kansas City. L'agitation qu'elle a soulevée dans l'Etat de Kansas commence à tourner au tragique. Un homme et une femme ont été tués à Topeka au cours d'une bagarre provoquée par l'attaque des cafés.

Les journaux américains continuent à consacrer des colonnes aux hauts faits de Mme Nation qui, dans son exaltation, se proclame le fléau de Dieu et déclare qu'elle marchera dans le sang jusqu'aux genoux.

Le malheur est que cette énergumène est encouragée par l'énorme quantité d'adresses de félicitations souvent accompagnées de sommes d'argent, de médailles d'honneur, etc., qu'elle reçoit de toutes parts.

On avait pris la chose par le côté humoristique, tant que Mme Nation n'avait entraîné que des femmes dans sa campagne contre l'alcool, mais du jour où elle a engagé des hommes pour marcher à l'assaut des bars, la question a changé d'aspect.

Les tenanciers de cafés ne se bornent plus à chercher d'ingénieux moyens pour mettre leurs établissements à l'abri des coups de hache des tempérantes, comme par exemple celui imaginé par un limonadier de Des Moines (Iowa) qui a rassemblé toute une armée de rats et de souris pour la lancer dans les jambes des nouvelles amazones. On se bat bel et bien maintenant à coups de revolver et il n'est que temps que la justice interviene.

Le juge Dale de la cour de district du Kansas dit que l'affaire de Mme Nation va être appelée sans retard. Elle encourt six mois de prison et cinq cents dollars d'amende pour chaque acte de destruction de propriété. A ce compte, ses coups de hache lui coûteront cher.

Elle a, du reste, des circonstances atténuantes, ne serait-ce que dans la complaisance inouïe dont les autorités font preuve à son endroit. Après avoir été injurié jusque dans son cabinet le gouverneur du Kansas, elle a été admise, il y a quelques jours, dans l'enceinte du Sénat de l'Etat.

Cette grave assemblée a eu la condescendance de suspendre ses travaux pour entendre une harangue de la générale des tempérantes.

Mme Nation a rappelé les sénateurs au respect des lois contre l'alcool.

Si des cabarettiers, s'est-elle écriée, ont montré de la considération quand j'entrais chez eux pour les inviter à observer la loi, que ne doit-on pas attendre de vous, représentants qui êtes chargés de la faire?

Si vous voulez changer de place avec moi, je m'engage à faire une bonne loi contre le whiskey et je dirai aux boys de démolir tous les bars jusqu'à ce qu'il n'en reste plus un debout.

Le colonel Smith, sénateur, engagea la discussion avec elle. Quoique appartenant au parti de la prohibition de l'alcool, il a dit que la législation prohibitive existante, mais

non appliquée devait être de nouveau soumise au vote de la législature:

— Autant la soumettre au diable, dont vous êtes les suppôts, riposta Mme Nation. Eh bien! puisque vous nous forcez, nous autres femmes, à assurer l'exécution des lois au risque d'être battues, par des ruffians, ce qui n'est guère plaisant, vous aurez affaire, vous aussi, à nos hachettes. Car l'écriture a dit: «Frappe le diable et il fuira.»

— Je ne suis pas le diable, et je ne fuis pas, observa le sénateur Smith, tandis que Mme Nation s'éloignait suivie d'une centaine de femmes chantant le cantique: «Plus près de toi, ô mon Dieu.»

Les comités de tempérance ont fait présenter à la législature un projet de loi autorisant la démolition des bars et cafés, et la croisade de Mme Nation est devenue un sujet de sermon pour les prédicateurs de New-York.

Le révérend Henry Frank, prêchant à la Metropolitan Independent Church, a blâmé les violences hystériques de l'héroïne, violences indignes d'une femme et qui seraient d'ailleurs mieux employées contre l'oppression ploutocratique dont les cafés et les bars ne sont que les soupapes de sûreté.

Les colères et la misère des basses classes, a ajouté le révérend, trouvent un dérivatif dans la distraction et l'ivresse que leur procure ces établissements. Sans cette soupape de sûreté, la révolution sociale marcherait bientôt à l'assaut des citadelles de richesse de la tyrannie économique.

Crime mystérieux

On mande de Nice au *Petit Parisien*:

Un drame mystérieux vient de se dérouler à Cagnes, chef-lieu de canton des Alpes-Maritimes. M. le docteur Curel, âgé d'environ soixante-cinq ans, médecin de la localité, avait quitté, vers sept heures du soir, l'hôtel Saint-Romain, où il avait l'habitude d'aller tous les soirs, causer quelques instants avec des amis, et était rentré vers sept heures et demie à son domicile, rue Carnot.

Quelques instants après, vers huit heures, ayant entendu frapper à sa porte, le vieux docteur prit une bougie et ouvrit lui-même. Il se trouva en présence d'un jeune homme qui tira sur lui à bout portant un coup de revolver.

M. Curel laissa tomber sa bougie et, se sentant défaillir, s'appuya contre le mur.

La bonne, au bruit de la détonation, accourut au secours de son maître; mais brisée par l'émotion, elle perdit connaissance et tomba auprès de lui.

Mortellement atteint, le docteur Curel rendait le dernier soupir, tandis que, revenue à elle, la domestique donnait l'alarme.

Les voisins, accourus à ses cris, transportèrent M. Curel sur un lit, mais tous les soins furent inutiles, la mort avait fait son œuvre.

On se perd en conjectures sur les causes de ce crime. Les recherches auxquelles se livre actuellement la justice sont d'autant plus difficiles qu'on ne connaissait aucun ennemi à M. Curel.

Nouvelles des Cantons

BALE-VILLE. — *Pick-pockets internationaux.* — Depuis quelques semaines, les pick-pockets «travaillant» dans les gares et sur les trains demeuraient sages et faisaient peu parler d'eux. Ils viennent de se réveiller, cependant. Mardi dernier, à la gare centrale à Bâle, un voyageur arrivant de Francfort et se dirigeant sur Lucerne a été victime de deux adroits voleurs. Ceux-ci, fort bien mis, pénétrèrent dans le wagon de 1^{re} classe où se tenait ce voyageur avec sa femme et, comme ils portaient des valises et que les premiers occupants stationnaient dans le couloir, il y eut une légère bousculade. On s'excusa de part et d'autre, puis les intrus traversèrent la voiture dans toute sa longueur et disparurent. Le voyageur regagna son coupé et s'aperçut bientôt qu'un portefeuille en cuir, contenant 3000 francs en billets de banque, une banknote allemande de 100 marks (125 fr.) et un passeport, lui avait été volé dans sa poche de veston. Le signalement des deux malfaiteurs a été donné à la police, mais il y a peu de chance qu'on les rejoigne.

— *Jubilé.* — Les fêtes qui auront lieu cette année à Bâle pour commémorer l'entrée de ce canton dans la Confédération occupent de nombreux comités. L'emplacement pour le Festpiel est déjà choisi et on prévoit la construction d'un théâtre qui pourrait contenir

8000 spectateurs. Quant aux acteurs et figurants, ils seront au nombre de 1600. Les fêtes, en ce qui concerne Bâle-Ville, coûteront, suivant des devis soigneusement établis, 296,000 fr., et comme on ne compte que sur 137,000 fr. de recettes, il y aura un déficit probable de 159,000 fr., qui devra être couvert par les subsides de l'Etat, de la commune bourgeoise, des corporations, des sociétés, et par les dons de la population bâloise.

VAUD. — *Un beau trait de solidarité.* — On écrit à la *F. d'avis de Lausanne*:

Les malades de l'asile des femmes de Ley-sin, qui se réjouissaient depuis longtemps de faire une belle course en traineau jusqu'aux Diablerets, ont renoncé à la faire lorsqu'elles ont appris que l'orphelinat des Billodes, au Locle, a été détruit par un incendie, et elles ont décidé de donner l'argent pour la course au profit de l'Orphelinat.

Le sacrifice n'est pas grand, mon Dieu! mais les gens qui le font ne sont pas très nombreux et il mérite d'être signalé. Si l'on voyait partout des petits sacrifices comme celui-ci, soit entre camarades, collègues, soit entre familles, on verrait aussi moins de misères sur notre pauvre planète.

GENÈVE. — *Finances cantonales.* — Selon des renseignements de source officielle, les comptes de l'Etat de Genève pour 1900 boucleront par un important boni, provenant de recettes exceptionnelles.

Le budget prévoyait un déficit de 683,435 fr. 25 c.

Chronique du Jura bernois

Franches-Montagnes. (Corr.) — La question d'un nouveau marché-concours aux chevaux est à l'ordre du jour sur notre plateau. Le principe est admis et les bases en ont été fixées dans une nombreuse réunion de la Société d'agriculture de ce district tenue au chef-lieu dernièrement.

On est d'accord pour reconnaître que les anciennes foires, malgré leur séculaire et presque européenne renommée ne suffisent plus et ne peuvent plus répondre aux besoins économiques toujours nouveaux de nos riches et intelligents éleveurs.

Un louable et important progrès dans l'élevage rationnel et la sélection de plus en plus harmonieuse de notre belle race chevaline se réalise admirablement chaque année. C'est un vrai plaisir de parcourir en été les nombreux et beaux pâturages qui ornent notre Montagne où broute et prend de sains ébats toute une jeune et fraîche génération de rapides coursiers aux franches et nobles allures, au milieu d'une nourriture abondante, et qui plus tard fera le légitime orgueil et le plus bel ornement de nos grands champs de foire.

Bien certainement que nos dévoués éleveurs ont raison de réclamer un nouveau marché-concours. Nos anciennes foires que fondèrent nos ancêtres et qui constituent encore un précieux héritage, ne cadrent plus seules au milieu de ce nouvel Eden et de l'heureuse transformation de notre pays. Et puisqu'on est d'accord en principe, pourquoi cette divergence de vues quant à son application? Certes, les localités dont les noms sont connus au loin et qui de tout temps ont tout fait pour la conservation du bon renom des Franches-Montagnes quant à l'élevage de bons et beaux chevaux, dont la race, loin de s'éteindre, s'est au contraire toujours rationnellement perfectionnée, ne peuvent être ainsi déshéritées. Les Bois, en premier lieu, où les marchands étrangers arrivent chaque année toujours plus pressés, et pour ainsi dire, de tous les pays, même les plus lointains, sûrs de trouver ce qu'ils n'ont jamais trouvé ailleurs, ont incontestablement le droit de s'inscrire pour le nouveau marché-concours. Les rivalités doivent disparaître devant ce nom si largement et si avantageusement connu pour ses foires pour les chevaux de choix. L'intérêt général l'exige. Une grande renommée est une richesse qui ne s'acquiert guère facilement. On doit donc la conserver soigneusement. Et si c'est une richesse, ce n'est pas seulement pour la localité, mais bien entendu pour toutes les Franches-Montagnes.

Chercher à l'amoinrir, par n'importe quel prétexte, c'est travailler contre l'intérêt de tous.

Cela dit, il faut espérer qu'on en reviendra de la décision prise à Saignelégier et que, dans une nouvelle assemblée de la Société d'agriculture, le bon sens l'emportera.

Le bon renom des Franches-Montagnes l'exige.

Courgenay. — Deux nouveaux cas de fièvre aphteuse viennent d'être constatés à Courgenay dans les écuries de MM. Joseph Comment, journalier, et Emile Desbœufs, ancien juge.

Le nombre des étables infectées jusqu'à ce jour se monte à 26.

Zwingen. — Dimanche dernier, la femme d'un chaudronnier ambulancier, âgée de 70 ans a été trouvée morte dans son lit.

La veille, elle s'était rendue avec son mari à Nenzlingen où ils avaient fait tous deux de copieuses libations de schnaps. Au retour, elle s'était couchée sur son lit pour ne plus se réveiller.

Chronique neuchâteloise

*** *Dans les communes.* — Du rapport Grand Conseil sur l'exécution de la loi sur les communes pendant l'exercice 1899, nous extrayons ce qui suit:

Impôts.

L'impôt communal sur fortune et sur ressources a produit en 1898 2,095,044 fr. 02 contre 2,033,824 fr. 04 en 1897; il est donc en augmentation de 61,219 fr. 98 sur celui de cet exercice.

Le produit des droits sur les successions collatérales atteint le chiffre de 58,983 fr. 85; il est inférieur de 10,334 fr. 40 à celui de l'année précédente.

En 1898, le taux de l'impôt a été augmenté dans les communes de Marin-Epagnier, Cressier, Couvet, Cerneux-Péquignot, La Brévine, La Chaux-du-Milieu; il a été réduit dans celle de Fontainemelon.

Les augmentations ont porté simultanément sur la fortune et sur les ressources, sauf à Cressier, où le taux de l'impôt sur la fortune a été seul augmenté; la réduction de la commune de Fontainemelon a porté sur les ressources.

Le taux de l'impôt sur fortune est supérieur à celui sur ressources dans 54 communes; dans les 40 autres, le taux est le même pour les deux éléments.

Comme en 1897, le taux de l'impôt sur fortune varie entre 0 fr. 60 et 4 fr. 0/0, il est inférieur à 1 fr. dans deux communes (Peseux, 0 fr. 60, et Corcelles-Cormondrèche, 0 fr. 90); il est de 1 fr. à 1 fr. 95 0/0 dans 13 communes, de 2 fr. à 2 fr. 95 0/0 dans 33 communes, de 3 fr. à 4 fr. 0/0 dans 16 communes.

Le taux de l'impôt sur ressources varie entre 0 fr. 40 et 4 fr. 0/0; il est inférieur à 1 fr. dans trois communes, savoir Peseux 0 fr. 40 %, Corcelles 0 fr. 60 %, Savagnier 0 fr. 80 %; il est de 1 fr. à 1 fr. 95 0/0 dans 31 communes, de 2 fr. à 2 fr. 95 0/0 dans 27 communes, et de 3 fr. à 4 fr. 0/0 dans deux communes. La commune de Thielle-Wavre perçoit sur les ressources une taxe uniforme de 1 fr.

Les impôts communaux sur fortunes, sur ressources et sur revenus d'immeubles représentent pour l'ensemble du canton une somme de 17 fr. 42 par tête de population, contre 16 fr. 52 en 1897; 16 fr. 94 en 1896; 16 fr. 71 en 1895; 16 fr. 63 en 1894; 16 fr. 44 en 1893; 16 fr. 18 en 1892, et 17 fr. 30 en 1889.

La somme d'impôt payée par tête de population dans les communes varie entre 25 fr. 58 (Neuchâtel) et 3 fr. 67 (Peseux). Elle est inférieure à 5 fr. dans les seules communes de Peseux et de Savagnier (4 fr. 64); elle est de 5 à 10 fr. dans 27 communes; de 10 à 15 fr. dans 24 communes; de 15 à 20 fr. dans 8 communes; de 20 à 25 fr. dans une commune (celle de La Chaux-de-Fonds, 21 fr. 80); elle est supérieure à 25 fr. dans deux communes, celle de Neuchâtel, 25 fr. 58, et celle de Couvet, 25 fr. 41.

Assistance

Les dépenses d'assistance de l'exercice 1898 se sont élevées à 447,678 fr. 70. Elles sont inférieures de 4,646 fr. 59 à celles de 1894, qui ascendaient à 452,325 fr. 26 et de 12,385 fr. 42 à la moyenne admise par le Département de l'intérieur, en conformité de l'art. 64 de la loi. (Cette moyenne, qui est celle des années 1878-1887, augmentée des allocations communales pour couvrir les déficits du Devens, est de 460,064 fr. 12).

Les dépenses de 1898 sont inférieures à celles de 1897 dans 24 communes, parmi lesquelles il s'en trouve 9 où l'on constatait déjà en 1897 une diminution sur les dépenses de 1895. Dans les 40 autres communes, elles sont supérieures à celles de 1897; parmi celles-ci, 17 étaient déjà en augmentation, en 1897, sur les dépenses de l'exercice précédent.

Dans quatre districts, — Neuchâtel, Val-de-Travers, Locle et Chaux-de-Fonds, — l'ensemble des dépenses est supérieur à celles de 1897;

dans les deux autres districts, — Boudry et Val-de-Ruz, il est inférieur à celles-ci.

Les plus fortes augmentations se sont produites dans les communes de la Chaux-de-Fonds (4,820 fr. 65), Neuchâtel (3,389 fr. 34), Les Bayards (4,680 fr. 10) Couvet (4,510 fr. 95), Les Verrières (4,446 fr. 75), La Chaux-du-Milieu (1,19 fr. 24). Ces six sommes représentent environ les $\frac{7}{12}$ de l'augmentation totale, qui est de 24,354 fr. 26 c. ; le solde de 10,316 fr. 23 c. se répartit entre les 34 autres communes, où l'augmentation varie entre 19 fr. 70 et 789 fr. 04.

Les diminutions représentent une somme totale de 14,158 fr. 23 ; les plus fortes sont celles de Cortaillod (5,204 fr. 45), Fleurier (4,409 fr.), Gorgier (4,014 fr. 43), Coffrane (4,000 fr. 90). Ces quatre sommes représentent plus de la moitié de la diminution totale ; le solde de 5,529 fr. 45 se répartit entre les vingt autres communes, où la diminution varie entre 13 fr. 85 et 694 fr. 20.

La comparaison des dépenses d'assistance de 1898 avec celles de 1888 fait ressortir que le déplacement des charges s'est produit au profit des districts de Boudry, du Val-de-Travers et du Val-de-Ruz et au détriment de ceux de Neuchâtel, du Locle et de La Chaux-de-Fonds, et plus spécialement au préjudice des trois principales communes du canton. Les différences en moins sont de : 7,429 fr. 29 pour le district de Boudry, 11,452 fr. 33 pour le district du Val-de-Travers, 13,629 fr. 40 pour le district du Val-de-Ruz.

Les différences en plus sont de : 25,201 fr. 13 pour le district de Neuchâtel, 14,884 fr. 78 pour le district du Locle, 18,809 fr. 84 pour le district de La Chaux-de-Fonds, 23,020 fr. 12 pour la commune de Neuchâtel, 23,217 fr. 32 pour celle du Locle, et 23,650 fr. 43 pour celle de La Chaux-de-Fonds.

*** La Clusette.** — M. Max de Coulon, ingénieur, écrit de Berne à la Suisse libérale, au sujet de la publication du rapport des experts :

Les experts ont reconnu que la situation est extrêmement grave. Ils ne voient aucun moyen d'empêcher l'éboulement de se produire et estiment qu'il faut se borner à rechercher les moyens propres à en atténuer les conséquences qu'ils énumèrent.

L'obstruction de l'Aréuse est, de toutes ces conséquences, la plus grave.

Ce serait une catastrophe qui frapperait les parties les plus diverses du canton : le Val-de-Travers, les Montagnes aussi bien que le Vignoble.

L'Etat ne doit pas reculer devant les mesures les plus énergiques pour parer à cette éventualité.

Les experts proposent, pour éviter l'obstruction de l'Aréuse, la construction d'un mur en cavalier sur la rive gauche.

Cette mesure est absolument insuffisante ; je la considère même comme tout à fait illusoire.

Si l'éboulement se produit d'un seul coup, il balayera le cavalier et le poussera devant lui dans la rivière qui n'en sera que mieux obstruée.

Si de petits éboulements de surface précèdent le glissement de la masse en mouvement et remblaient le terrain plus ou moins jusqu'au niveau de la crête du cavalier, l'éboulement final passera pardessus le cavalier pour tomber dans l'Aréuse et s'appuyer contre le flanc du coteau opposé.

J'estime que le seul moyen d'éviter la catastrophe dont nous sommes menacés, c'est de construire une galerie latérale à l'Aréuse sur la rive droite en arrière du chemin de fer et parallèlement à celui-ci, pour livrer passage à l'Aréuse.

La tête amont de cette galerie devrait se trouver au-dessus du premier pont du J.-S. et la tête aval au-dessous du deuxième pont.

Vu la pente considérable qui existe, une galerie de section très faible suffira. On pourra d'ailleurs multiplier autant que l'on voudra les points d'attaque, au moyen de fenêtres latérales. En sorte que cette galerie qui aurait 400 m. de longueur pourrait être construite très rapidement.

Les ouvriers pourront travailler en toute sécurité, si l'on prend soin de munir chaque attaque d'un puits vertical.

Sauf erreur voici bientôt cinq ans que l'on a observé la première crevasse sur la route. Aujourd'hui, il n'est plus temps d'expertiser et de discuter longuement.

C'est le moment d'agir et d'agir vite.

*** Fresens.** — Un vieillard de soixante-dix ans, M. F. Roulin, qui était parti de Fresens, lundi soir, a été retrouvé, mardi matin, à 7 heures, près de Provence, gisant dans la neige et les deux pieds gelés. Il n'a repris connaissance que vers midi. Son état est grave. On croit qu'il s'était égaré en route.

Chronique locale

*** La Chanson des Mois.** — On sait que l'œuvre la plus intéressante du concert de mercredi sera la Chanson des Mois écrite par M. Georges Pantillon sur des vers de M. William Hirschy, et dont le Chœur Classique donnera la « première ».

Chez nous, — comme ailleurs, peut-être, — ce n'est nullement une recommandation pour une œuvre que d'être signée du nom d'enfants du

pays. Au contraire même ; beaucoup de gens sont sûrs de se faire passer pour connaisseurs, en dénigrant et en démolissant une œuvre parce qu'elle est du pays, ou du moins parce qu'elle n'y revient pas munie de l'apostille d'un succès dans une grande ville étrangère.

Eh bien, à l'égard de la Chanson des Mois, nous voudrions que le Temple fût bondé de gens qui s'y seraient rendus avec l'intention et dans le but de trouver tout affreux, abominable, rien même que de ceux-là... car nous avons dans les mérites de cette œuvre une confiance telle que nous prévoyons d'avance à quel point ils seraient tous retournés, pris malgré eux, ravis et enchantés ! Et ce serait justice, car sur des vers exquis en eux-mêmes, doux ou sonores, souples et pourtant très rythmés, de coupe aussi harmonieuse que variée, M. Pantillon a écrit une musique donnant, elle aussi, toute la gamme des sentiments, du lyrisme descriptif jusqu'à l'hymne éclatante et forte, et de la mélancolie douce et rêveuse jusqu'à l'allégresse enthousiaste et triomphante. Venez-y, bonnes gens qui faites fi de vos concitoyens parce qu'ils sont vos concitoyens.

Du reste, avec les collaborations épatantes que s'est assurées le Chœur Classique, vous ne perdrez, mercredi, au Temple, ni votre peine, ni votre temps, ni votre argent.

(Communiqué.)

*** Asphyxie.** — Mardi soir, vers 6 heures, un terrible accident a failli se produire boulevard de la Gare 2r, où 14 enfants et 2 grandes personnes appartenant à 5 familles, ont manqué se trouver asphyxiés, voici dans quelles circonstances :

Pour remettre en état les conduites gelées des latrines, un réchaud à charbon avait été allumé sous les cabinets du premier étage. Les gaz qui s'en échappaient eurent bientôt fait d'envahir la maison, avec les conséquences que l'on sait.

M. le Dr Mamie, appelé en hâte, prodigua les soins nécessaires aux nombreuses victimes, dont l'état, a-t-on dit au National, est aussi satisfaisant que possible.

Les enfants sont sur pied.

*** Trisaïeule.** — Une dame D., de notre ville, a vu depuis samedi, par la naissance d'un arrière-arrière-petit-fils, sa cinquième génération.

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de la vénérable trisaïeule sont au nombre de 64, dont 44 encore vivants.

Mme D., comblée de bons vœux le 14 janvier dernier, à l'occasion du 93^e anniversaire de sa naissance, est la doyenne de la Chaux-de-Fonds. Elle jouit encore de toutes ses facultés, et coule paisiblement ses vieux jours, entourée de la tendresse de ses descendants.

*** Bal de l'Estudiantina.** — Les personnes désirant prendre part au bal donné par l'Estudiantina, le 2 mars, à Bel-Air, peuvent encore se faire inscrire au magasin de musique L.-A. Chopard, pendant un court délai.

Il suffira de dire que le bal sera précédé d'un petit concert composé de morceaux tout nouveaux et choisis, pour que les amateurs de belle musique assistent nombreux au régal qui leur est offert.

(Communiqué.)

*** Théâtre.** — Les personnes qui désirent assister à une représentation du Trouvère feront bien de ne pas manquer celle de ce soir, car il ne sera donné de ce chef-d'œuvre de Verdi qu'une seule représentation. Notons encore que Mlle Guillon-Brasseur n'est plus chez nous que pour quelques jours. Les amateurs de spectacles de gala ne manqueront aucune des représentations encore annoncées.

*** Bienfaisance.** — La Direction des Finances a reçu avec reconnaissance la somme de 12 francs des fossoyeurs de Monsieur Polybe Ducommun pour les Amis des Pauvres.

(Communiqué.)

— La Direction des Finances a reçu avec reconnaissance :

Fr. 45 — pour l'Etablissement des jeunes filles ;

» 45 — pour l'Orphelinat de jeunes garçons.

Fr. 90 — don de la société de l'Herbier.

(Communiqué.)

— La Direction des Finances a reçu avec reconnaissance :

Fr. 11.25 en faveur du fonds communal pour un asile de vieillards ;

» 11.25 pour le Dispensaire.

Fr. 22.50 collecte faite à l'occasion de la soirée annuelle de la Société suisse des commerçants.

(Communiqué.)

Question d'abatage

On nous prie de publier la lettre suivante :
Joux-Dessus, 21 février 1901.

A mon ami Jean-Louis,
à Poullierel.

Il y a déjà plusieurs jours que je voulais t'entretenir de quelques affaires agricoles. Tout d'abord, du Syndicat des laitiers, qui a été très bien monté ; ça a coûté beaucoup de travail à le constituer, mais tu connais le dicton, le travail est toujours récompensé. Le

Syndicat marche à souhait, il y a longtemps que nous aurions dû le former, cela nous sera bien utile pour la revendication des affaires qui nous intéressent particulièrement, comme, par exemple, cette affaire d'abatage pour nos vaches. D'après ces messieurs du Conseil communal, l'on ne pourra plus tuer une vache chez soi et aller en vendre la viande à nos bonnes pratiques qui nous sont restées fidèles malgré la petite augmentation du prix du lait. Il faudra faire tuer ses vaches à l'abattoir même s'il nous arrive un malheur. Or, tu sais, Jean-Louis, qu'il en arrive encore assez fréquemment de ces malheurs, ensuite desquels on doit faire bouchoyer une vache qui s'est cassé une jambe, par exemple. Dans des cas de ce genre, rien n'empêche la viande d'être de première qualité et cependant ensuite de l'usage du Conseil communal, nous sommes obligés de manger cette viande nous-mêmes, avec défense d'en vendre une livre même à nos voisins, sous peine d'en courir l'amende prévue dans l'article du règlement sur le commerce de la viande. Eh bien, mon cher Jean-Louis, c'est tout ce qu'il y a de plus arbitraire ; nous ne pouvons accepter cette affaire sans réclamer énergiquement.

J'espère que notre société d'agriculture s'en occupera le plus vite possible, ou bien plutôt notre nouveau syndicat, composé seulement d'agriculteurs et dont le président peut faire les démarches nécessaires, puisqu'il a reçu pleins pouvoirs pour agir dans le sens de la sauvegarde des intérêts des agriculteurs.

Tu sais, Jean-Louis, la peine que l'on a à vendre nos vaches grasses ; les bouchers de la Chaux-de-Fonds n'en veulent pas ; dans ces conditions, l'on nous empêche de liquider notre marchandise ; c'est une atteinte à la liberté du commerce.

Envoie-moi quelques nouvelles de Poullierel.

A bientôt le plaisir de te lire.

Ton ami,

HENRI-FRANÇOIS.

GANTERIE. Toujours très grand choix en GANTS de PEAU marque B. REYNAUD, de Grenoble, ainsi que dans d'autres marques aux prix de fr. 2.85 les noirs et couleurs et fr. 1.85 les blancs. 15648-16* GANTS D'HIVER en jersey et tricoté, laine, soie, etc J. GÄHLER, place Neuve 10.

Dernier Courrier et Dépêches

Madrid, 21 février. — Le journal *El Diaz*, qui avait été suspendu sur l'ordre du capitaine-général, a été de nouveau autorisé à paraître.

Le journaliste Lerroux a été remis en liberté.

Les représentations d'*Electra* continuent au Théâtre espagnol devant une salle bondée.

Le *Journal*, organe des Carlistes, dément que don Carlos ait l'intention de renoncer à ses droits en faveur de don Jaime.

Contrairement à l'usage, le conseil de régence ne se réunira pas aujourd'hui jeudi ; ce fait provoque de vifs commentaires.

On dit que la situation des Américains aux Philippines s'est aggravée.

Bruxelles, 21 février. — Un incendie d'une extrême violence a détruit, dans la nuit de mercredi à jeudi, un grand bâtiment à la Chaussée d'Anvers : une fabrique de margarine, un magasin de décors du Théâtre de la Monnaie, un atelier d'électricité et une fabrique d'enveloppes ont été la proie des flammes.

Gibraltar, 21 février. — A la suite de l'effondrement d'une galerie à la batterie sud, quatre personnes, dont trois Espagnols, ont été tuées ; sept Anglais ont été blessés, parmi ces derniers se trouvaient quelques ingénieurs qui dirigeaient les travaux.

Agence télégraphique suisse

Berne, 21 février. — La commission du Conseil national chargée de l'étude préliminaire de la loi sur les tarifs des chemins de fer fédéraux, n'a pas apporté jusqu'ici de modifications essentielles au projet du Conseil des Etats ; elle s'est contentée jusqu'à présent de proposer quelques changements destinés à faciliter le trafic.

La commission n'a abordé que ce matin la question de la liberté d'acheminement ; elle a examiné une proposition d'arrangement présentée par M. Dinkelmann. La majorité de la commission est portée à l'admettre en principe et le chef du Département, M. Zemp, ne paraît pas lui être défavorable. La discussion de la liberté d'acheminement n'est pas terminée, il est peu probable que les travaux de la commission puissent être achevés aujourd'hui encore.

Londres, 21 février. — Les journaux du soir publient la dépêche suivante :

Pretoria, 19 février.

Hier à Klipriver les Boers ont fait dérailler un train de marchandises contenant les bagages de lord Kitchener, et qui précédait un train dans lequel se trouvait lord Kitchener lui-même. Quatre wagons ont été brisés, le mécanicien tué. La situation n'a été sauvée que par la prompte arrivée d'un train blindé. Les Boers avaient très bien préparé ce coup de main ; ils avaient même amené des chariots

pour transporter le butin ; mais la garde du corps de lord Kitchener survenant avec des wagons blindés chassa les Boers. Les pertes des Anglais ont été légères.

Constantinople, 21 février. — Les ambassades de France, d'Angleterre et d'Italie ont, comme celle de Russie, attiré l'attention de la Porte sur la situation en Macédoine. Ces démarches auraient été motivées par une circulaire de M. Delcassé aux autres gouvernements, adressée à la suite de l'appel de la Grèce aux puissances, après les débats de la Chambre hellénique sur les nombreux assassinats de sujets grecs en Macédoine.

Londres, 21 février. — On télégraphie de Pékin au *Times*, en date du 20, que la Cour a consenti à l'application des châtiments demandés ; elle désire seulement que Chao-Chou-Chiao et Yu-Nien soient étranglés au lieu d'être décapités.

Les ministres ont accepté. En conséquence l'expédition projetée par le maréchal de Waldersee n'a plus d'utilité.

Washington, 21 février. — Les journaux reçoivent un télégramme de La Havane annonçant que la Commission cubaine de la Constitution, dans une séance secrète, a adopté les conditions des Etats-Unis pour la reconnaissance de l'indépendance de Cuba.

Londres, 21 février. — On télégraphie de Pretoria au *Standard*, en date du 19, que l'on est sans nouvelles de French depuis trois jours.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds

Du 19 février 1901

Recensement de la population en Janvier 1900 :

1900 : 23,465 habitants.

1899 : 22,238 »

Augmentation : 1,227 habitants.

Naissances

Jeanmaire-dit-Quartier Brunilde-Yvonne, fille de Charles-Albert, concierge et de Fanny-Louise née Berger, Neuchâtoise.

Schärer Marguerite, fille de Jakob, charpentier et de Marie-Bertha née Meyer, Bernoise.

Promesses de mariage

Zurcher Henri, graveur et Méroz Hermine-Marie, horlogère, tous deux Bernois.

Décès

(Les numéros sont ceux des jalons du cimetière)

23695. Bandelier Julien-Alphonse, fils de Julien-Alphonse et de Marie-Elise Chervet, né le 6 février 1901.

23696. Portner née Kaiser Anna-Maria, veuve de Samuel, Bernoise, née le 3 décembre 1841.

APRÈS L'INFLUENZA

La maladie désignée sous le nom d'influenza est aussi pernicieuse dans ses suites que dangereuse à l'état aigu. Etes-vous rhumatisant ? Après l'influenza vos douleurs rhumatismales reprennent une intensité et vous ne pouvez vous en débarrasser. Avez-vous les bronches ou la poitrine délicate ? C'est sur ces organes que l'influenza agit d'une façon désastreuse. Elle provoque la toux, les suffocations et une faiblesse générale. Enfin votre estomac est-il délicat ? L'influenza vient aggraver vos souffrances, chasse l'appétit et trouble vos digestions. L'influenza dont fut atteint M. Victor Panchaud, de Bottens, canton de Vaud, eut pour conséquence de le laisser dans un état d'affaiblissement complet et de ruiner son estomac.



M. Victor PANCHAUD, d'après une photographie.

« Il y a environ un an, écrit-il, j'ai eu l'influenza qui me frappa durement. A la suite de cette maladie, je souffris de l'estomac avec une telle violence que je fus réduit à l'impossibilité de faire le moindre travail. Je souffrais particulièrement la nuit. J'étais accablé par une extrême lassitude, l'appétit était nul et quoique je ne prisse que des aliments très légers, mes digestions étaient très difficiles. Par suite j'étais devenu d'une grande faiblesse. Malgré tous les remèdes ordonnés, mon état ne s'améliorait pas, je me décidai alors à faire usage des Pilules Pink qui m'avaient été recommandées par une personne amie après qu'elle eut constaté leur efficacité sur elle. En quelques jours le changement fut sensible et je m'acheminai rapidement vers une guérison qui fut bientôt définitive. Aujourd'hui, mes souffrances ont disparu, je mange de tout sans malaise, mes digestions sont parfaites et mes forces complètement revenues. »

On peut juger par la gravité de l'état de M. Panchaud du danger des suites de l'influenza. Les Pilules Pink sont d'une efficacité semblable dans tous les cas d'affaiblissement produit par l'anémie, la chlorose, le rhumatisme, la sciatique. Elles guériront toutes ces affections en enrichissant et fortifiant le sang.

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt principal pour la Suisse : MM. P. Doy et F. Cartier, droguistes, à Genève. Trois francs cinquante la boîte et dix-sept francs cinquante par 6 boîtes franco contre mandat-poste.

Imprimerie A. COURVOISIER, Chaux-de-Fonds.



Société Fédérale de Gymnastique

L'Abeille

XX^e ANNIVERSAIRE

Samedi 23 Février 1901, à 8 heures du soir, à Bel-Air

GRANDE SOIRÉE OFFICIELLE

Messieurs les membres de la Société sont chaleureusement invités à y participer et à signor la liste qui est déposée au local.

THEATRE de la Chaux-de-Fonds

Bureaux à 7^h 1/2. Rideau à 8^h 1/2. LUNDI 25 FÉVRIER 1901

Soirées Littéraires

donnée par la Société de

BELLES LETTRES de Neuchâtel

1. PROLOGUE, saynète.

Folles amoureuses

Trois actes en vers de Regnard.

3. VERS. 2261-3

L'Ours et le Pacha

Folie-vaudeville en un acte et en prose de Scribe.

Prix des places habituels.

Billets dès le jeudi 21 février chez M. Bourgeois, au Casino.

BRASSERIE DU GLOBE

Rue de la Serre 45

SAMEDI, DIMANCHE et LUNDI

dès 8 h. du soir, 2391-2

Grand Match

organisé par le

Club du Cazin

MAGNIFIQUES PRIX

Le bénéfice sera affecté aux Œuvres de bienfaisance. Tous les amis de ces œuvres sont invités.

Société fédérale de Gymnastique

ANCIENNE SECTION

Banquet du 1^{er} Mars

Les membres actifs, passifs et honoraires ainsi que les amis de la Société sont invités à participer au banquet qui aura lieu à 8 heures du soir, au local, Brasserie Laubscher, et de bien vouloir signer la liste de participation qui s'y trouve déposée jusqu'au 26 courant, n° 625 c 2368-3

Le Président.

Deux bons ouvriers n° 1091, 2388-2

DÉCOTTEURS

pour pièces ancrées trouveraient de l'occupation à la

Fabrique de Tavannes

Entrée de suite. Certificats de moralité et capacités exigés.

MARIAGE

Monsieur veuf, 42 ans, enfants élevés, habitant petit village, cherche à faire la connaissance d'une demoiselle de 28 à 35 ans désirant vie de famille tranquille. Personnes chrétiennes, de bonne éducation et caractère facile sont invitées à écrire en toute confiance à A. L. Z., Poste restante, à La Chaux-de-Fonds. Photographies sont désirées et seront rendues. 2387-3

A vendre, à moitié prix, le

Grand

DICTIONNAIRE

universel du XIX^e siècle, de P. Larousse, entièrement neuf, en 15 volumes et 2 volumes de suppléments, splendide et uniformément reliés. S'adresser à l'agence Haasenstein & Vogler, à La Chaux-de-Fonds. n° 614 c 2369-3

A vendre

ou à louer de suite un petit Atelier de montage de boîtes métal et acier. Occasion pour personne sérieuse. 2393-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Occasion! Une belle salle à manger Henri II, composée de: un buffet (4 portes pleines), une table carrée avec galerie (3 allonges), 6 chaises canonnées, une table à desservir. 385 fr. 2158 SALLE des VENTES, rue Jaquet-Droz 13. Achat, Vente, Echange. — Téléphone.

Tailleur. Une bonne tailleuse pour garçons se recommande pour du travail à la maison ou en journées. — S'adr. rue des Sorbiers 19, au 3^e étage. 2395-3

Un professeur de français donnant quelques leçons chez lui, cherche pour le 23 courant une

chambre

très bien meublée, bien chauffée et exposée au soleil, avec jouissance de salon quelques heures par jour, dans famille honorable habitant maison moderne. — Adresser offres sous chiffres H. 887 N., à l'Agence de publicité Haasenstein & Vogler, Chaux-de-Fonds. 2390-1

Régleuse. Une bonne régleuse connaissant bien sa partie demande encore quelques cartons de glages Breguet et balanciers à copier. — S'adresser rue de la Charrière 29, au 1^{er} étage. 2255-2

Employé 26 ans, marié, sérieux et connaissant les 2 langues, demande place d'emballer, expéditeur ou autre travail analogue. Bonnes références. — Offres sous G. S. 2270, au bureau de l'IMPARTIAL. 2270-2

Une jeune personne âgée de 18 ans, parlant les deux langues, cherche une place pour faire un ménage dans une famille honorable. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 2238-2

Sertisseuse. Demeiselle de toute moralité cherche place dans un comptoir où elle pourrait se mettre au courant de la machine. 2099 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Un jeune homme de toute moralité cherche place dans un atelier de montage de boîtes comme aide-dégrossisseur. Entrée de suite. — S'adr. rue du Puits 29, au 3^e étage. 2107

Un jeune homme cherche place pour n'importe quel emploi, si possible pour apprendre une petite partie de l'horlogerie. — S'adresser par écrit sous initiales T. A. 2076, au bureau de l'IMPARTIAL. 2076

Apprentie. On désire placer comme apprentie commis, de suite ou pour plus tard, une jeune fille de toute moralité, très intelligente et ayant fait deux ans d'École Industrielle. — S'adresser, par écrit, sous initiales A. 1776 B. au bureau de l'IMPARTIAL.

On demande une demoiselle sérieuse et active, possédant une écriture courante, pour travailler dans un bureau. — S'adr. sous G. V. 2379, au bureau de l'IMPARTIAL. 2379-3

Remonteurs. Deux bons remonteurs, réguliers au travail, ayant l'habitude des petites pièces cylindre, pourraient entrer de suite au comptoir A. Schweizer-Schatzmann, rue de la Côte 5. 2346-3

Remonteur. On demande un bon démonteur et remonteur. Se présenter avec échantillons. — S'adr. au comptoir, rue de la Promenade 2. 2376-3

Démonteur. On demande un démonteur et remonteur, bon travailleur pour faire au comptoir. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 2389-3

GUILLOCHEUR. On demande un bon ouvrier vrier guillocheur régulier au travail. Ouvrage assuré. — S'adresser rue du Doubs 155, au 3^e étage. 2390-3

Doreurs. Deux bons ouvriers doreurs peuvent entrer de suite ou dans la quinaine. — S'adr. chez M. Martin Baumgartner, doreur, à Tramelan. 2348-3

Polisseuse. On demande de suite une bonne polisseuse pour boîtes acier; à défaut, on apprendrait à une jeune femme ou jeune fille. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 2386-3

Un émailleur sérieux pourrait entrer de suite dans un bon atelier de la localité. 2397-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Un assujetti faiseur de secrets pour boîtes or est demandé de suite ou dans la quinaine. Bonne occasion de se perfectionner dans la partie. — S'adr. rue des Sorbiers 19, au 2^e étage. 2396-3

Commissionnaire. On demande immédiatement un bon commissionnaire muni d'excellents certificats. — S'adr. au comptoir Jules Grumbach, rue Léopold-Robert 51. 2358-3

Commissionnaire. On demande un jeune homme actif et de toute moralité, comme commissionnaire. Inutile de se présenter sans de sérieuses références. — S'adr. au comptoir rue de la Promenade 2. 2357-3

Femme de ménage. On demande une femme de ménage propre et active pour 2 ou 3 heures tous les matins. 2345-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Sommelière. On demande une sommelière. 2392-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Domestique. On demande de suite un bon domestique. — S'adr. rue du Collège 22, au rez-de-chaussée. 2383-3

Jeune homme libéré des écoles pourrait entrer de suite en l'Etude Eugène Wille et Dr Léon Robert, avocats, rue Léopold-Robert 58. 2148-4

Servante. Une personne intelligente, propre et de toute confiance, est demandée de suite. Bonnes références sont exigées. — S'adr. à la Boulangerie, rue de l'Hôtel-de-Ville 40. 2123-4

Boitiers. Quelques bons acheveurs de boîtes argent, réguliers au travail, trouveraient place. — S'adresser Fabrique Veuve Ch.-L. Schmid & Co. 2394-2

Comptable. Un bon comptable trouverait occupation temporaire et immédiate. — S'adresser sous A. Z. 150, Poste restante. 2267-2

Horloger. Bon horloger-travailleur à la maison pourrait être occupé immédiatement. — S'adresser rue du Parc 2. 2269-2

Visiteur-acheveur connaissant bien la retouche des réglages et l'acheveage de la petite savonnette or est demandé. 1684-2

REMONTEURS fidèles et réguliers, pour petites pièces, sont demandés. — S'adr. rue Léopold-Robert 74, au rez-de-chaussée.

Adouçisseurs. On demande de suite 2 bons adouçisseurs. — S'adr. chez M. Alexandre Calame fils, fabricant de ressorts, aux Grattes sur Rochefort. 2246-2

On demande de suite un **jeune garçon** de 15 à 17 ans, intelligent et de toute moralité. On lui apprendrait le tournage des balanciers; il serait entièrement chez son patron et recevrait rétribution suivant capacités. — S'adresser à l'atelier de Balanciers Vital Labourey, rue de la Serre 15. 2257-2

Servante. On demande une jeune fille forte et robuste, pour aider dans un ménage de trois personnes. Bons gages. — S'adresser à M. N. Berthoud, rue Fritz Couvoisier 6. 2252-2

Servante. On demande pour les premiers jours de Mars une fille robuste, propre et consciencieuse, sachant faire la cuisine et tous les travaux d'un ménage soigné. Bon gage. Inutile de se présenter sans bonnes références. 2248-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Tailleur. On demande pour entrer de suite une jeune fille comme apprentie, elle serait nourrie et logée, si on le désire. — S'adresser chez Mme Mathy-Schaad, rue du Puits 16, au 2^e étage. 2244-2

Magasinier. On demande un jeune homme actif et de toute moralité pour aider aux travaux d'un magasin. — S'adresser chez M. Jules Dubois, rue de la Balance 6. 2256-2

Jeunes filles. On demande de suite dans un atelier de la localité plusieurs jeunes filles libérées des écoles pour travailler à une petite partie de l'horlogerie. Rétribution de suite. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 1932-2

Commissionnaire. On demande de suite une jeune fille libérée des classes pour faire les commissions. — S'adresser chez M. V. Nicolet-Jaques, rue du Parc 17. 2228-2

Journalière. On demande une personne pouvant disposer de quelques heures par jour pour tenir le ménage d'un monsieur seul. — S'adresser à M. J. Droz, rue Jaquet-Droz 6A, au 2^e étage. 2264-2

Cuisinière. On demande pour le mois de mars ou époque à convenir, une personne de toute moralité sachant bien cuire et connaissant les travaux d'un ménage soigné. Bons gages. Inutile de se présenter sans bons certificats. 1785-11* S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Logement. Pour cas imprévu, à louer pour St-Georges 1901, à des personnes d'ordre, un logement de 4 pièces, dont 2 grandes et 2 plus petites, avec cuisine, dépendances, buanderie et part au jardin. Ce logement est situé rue Fritz-Courvoisier 21. 2349-6 S'adresser chez M. Dr Faure, Place de l'Hôtel-de-Ville 5.

Chambre. A louer pour tout de suite une chambre non meublée à une dame travaillant chez elle. — S'adr. chez M. Auguste Etienne, rue du Grenier n° 43c, au pignon. 2380-3

Chambre. A louer de suite une jolie chambre meublée et indépendante, à un monsieur de toute moralité et travaillant dehors. — S'adr. rue de la Serre 43, au 1^{er} étage, à droite. 2366-3

Chambre. A louer une chambre meublée et indépendante, à une ou deux personnes. — S'adresser chez M. Spahr, rue Numa Droz 113, au 3^e étage, à gauche. 2385-3

Chambre. Pour le 1^{er} mai, une personne offre à partager sa chambre avec une demoiselle de toute moralité. Prix modique 2382-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Magasin. A remettre pour le 11 grand magasin avec 2 grandes devantures, ainsi qu'un APPARTEMENT de 4 pièces, situé rue Léopold-Robert. — S'adresser sous initiales R. S. 1910, au bureau de l'IMPARTIAL. 1910-2

Chambre. A louer de suite une belle chambre meublée, à une ou deux personnes de toute moralité et travaillant dehors; 2 lits si on le désire. — S'adresser rue St-Pierre 6, au 1^{er} étage. 2381-3

Chambre. A louer de suite une chambre meublée, à un monsieur de toute moralité travaillant dehors. — S'adresser rue du Parc 84, au rez-de-chaussée, à droite. 2241-2

Chambre indépendante et pension sont offertes de suite ou pour plus tard, au centre de la ville, dans une famille honorable, à un ou deux messieurs travaillant dehors et de toute moralité. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 2274-2

Appartement moderne, composé de 7 pièces, salle de bains, cuisine, deux alcôves et vastes dépendances, à louer pour St-Martin 1901. Situation centrale. — S'adresser rue du Parc 13, au 1^{er} étage. 2179-2

A louer de suite ou à convenir, deux beaux ATELIERS bien éclairés, un au 1^{er} étage, l'autre au rez-de-chaussée. Eau et gaz installés. — S'adr. à M. H. Danchaud, entrepreneur, rue de l'Hôtel-de-Ville 17 B. 2144-3*

Chambre. A louer une chambre meublée, à deux fenêtres, au soleil, à un monsieur honnête, travaillant dehors. — S'adresser ruelle des Ruissons n° 23, au 1^{er} étage. 2139-1

Chambre. A louer, pour le 23 avril, une belle chambre non meublée, à 2 fenêtres. — S'adresser rue du Doubs 51, au 2^e étage, à droite. 2141-1

Chambre. A louer de suite une belle chambre meublée, à un monsieur de toute moralité et ne travaillant pas à la maison. — S'adr. rue Numa-Droz 126, au 1^{er} étage, à gauche. 2127-1

Chambre. A louer tout de suite une chambre à 2 lits, à 2 ou 4 messieurs de toute moralité. — S'adr. chez M. Rosenberg, rue du Premier-Mars 12A. 2147-1

Chambre. A louer de suite une chambre meublée, à un monsieur de toute moralité. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 2168-1

Chambre. A louer une jolie chambre meublée et indépendante, à un ou deux messieurs tranquilles et travaillant dehors. — S'adr. rue Numa-Droz 2A, au 3^e étage, à gauche. 2196

Deux personnes tranquilles et solvables cherchent à louer de suite une chambre non meublée, dans le quartier de l'Ouest. — S'adr. à M. H. Grosbéty, rue du Nord 58. 2344-3

On demande à louer pour fin juin, un logement de 4 pièces. — S'adresser sous initiales N. O. 2242 au bureau de l'IMPARTIAL. 2242-2

Un jeune ménage demande à louer, soit depuis fin avril ou mi-mai, un logement de trois pièces et dépendances. — Adresser les offres sous initiales L. P. 212, Poste restante. 2266-2

Une demoiselle solvable et travaillant dehors, demande à louer une chambre meublée et indépendante. — S'adr. par écrit, sous B. J. 2271, au bureau de l'IMPARTIAL. 2271-2

Un monsieur solvable et travaillant dehors, cherche à louer pour le 1^{er} mars, une chambre meublée, située au centre. — S'adr. rue de l'Industrie 3, au 2^e étage. 2392-2

On demande à louer pour St-Georges 1901, dans le quartier ouest de la ville, un logement (rez-de-chaussée de préférence) pouvant être utilisé comme salle de lecture et de réunion. — Adresser les offres à M. Auguste Jaquet, notaire, place Neuve 12. 2033-2

Un petit ménage demande à louer pour St-Georges 1901 un logement de 3 à 4 pièces avec corridor, bien situé et exposé au soleil. — S'adresser sous chiffres B. R. 2214 au bureau de l'IMPARTIAL. 2214

On demande à louer IMMÉDIATEMENT un APPARTEMENT de 4 à 6 chambres si possible à proximité de la rue Léopold-Robert. — S'adr. chez MM. Eberhard et Cie, rue Léopold-Robert 32. 2108

Une demoiselle de toute moralité et de bonne conduite demande à louer, pour dans la quinaine, une petite chambre simplement meublée. — S'adresser rue Numa Droz 12, au pignon. 2087

On demande à acheter un buffet et quelques chaises usagées mais en bon état. — S'adresser rue de la Charrière 5, au rez-de-chaussée, à gauche. 2360-3

On demande à acheter un établi à ayant servi pour finisseuse de boîtes. — S'adr. rue Léopold-Robert 32A, au 2^e étage, à gauche. 2393-3

A la même adresse, on prendrait une jeune fille comme apprentie pour les boîtes or.

On demande à acheter une banque de comptoir avec buffet. — S'adresser rue Jaquet-Droz 39, au 2^e étage. 2240-2

A la même adresse, à vendre une petite lanterne pour montres.

Futailler. M. Neukomm fils, tonnefranaise. Hier acheté toute la futailler française. Bureau rue de la Paix 39. Atelier, rue de la Serre 40. 7690-216*

A vendre 200 cartons mouvements à clef et remontoir, repassés et réglés, un burin-fixe Delachaux, différents outils et fournitures, 200 montres à 17 lignes, sav. à clef et remont.; 3000 pierres taillées pour bijouterie. — S'adresser à M. H. Perrenoud, Envers 20, Locle. 1245-3

Oiseaux! A vendre de beaux canaris très fort chanteurs (garantis), ainsi que des cages; très bas prix. — S'adresser rue Numa Droz 122, au 3^e étage. 2277-2

Belle occasion! A vendre un bel **Trousseau** (6 volumes, plus un volume géographique grand in-4^e), valeur 180 fr. cédé pour 110 fr. 17231-47* S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre pour bal, soirée ou cérémonie, une magnifique éventail. — S'adresser rue Numa Droz 2A, au 4^e étage, à gauche. 2113

A vendre d'occasion un beau potager n° 12 avec bouillotte et barre jaune. — S'adresser rue du Progrès 61, au rez-de-chaussée. 2111

A vendre un coffre-fort incombustible fabrication moderne. — S'adresser chez M. Jules Bolliger, rue du Progrès 1. 2102

A vendre plusieurs douzaines de mouvements égrenés avec échappements faits, petites et grandes pièces, ancre et cylindre, de fabrication soignée; ainsi que tous les outils d'un remontoir. — S'adresser au magasin de fournitures d'horlogerie, rue St-Pierre 4. 2037

Occasion! A vendre à très bas prix un magnifique canapé à coussins noyer massif, pur crin animal, un lit (2 places) complet, comme neuf, bois de lit noyer poli, paillassa (42 ressorts), matelas pur crin animal, duvet, édreton, traversin et oreillers. Lit complet noyer poli, paillassa, placet métallique, matelas crin pur, duvet, traversin et oreillers. depuis 200 fr. Lavabos, secrétaire, tables rondes, ovales, carrées, à coulisses, de nuit, chaises en 12 genres différents depuis 3 à 15 fr. pièce, chiffonnière Verticof noyer, ameublement de salon Louis XV recouvert de velours frappé, pendule neuchâteloise, régulateurs garantis depuis 10 à 80 fr. SALLE des VENTES, rue Jaquet-Droz 13. Achat, Vente, Echange. — Téléphone. 2157

A vendre un potager usagé et en bon état. — S'adr. rue de l'Hôtel-de-Ville 17, au 3^e étage. 2120

A vendre faute de place, plusieurs canapés neufs, différents genres, cédés à bas prix. — S'adr. chez M. Ch. Amstutz, tapissier, rue des Terreaux 2. 2121

A vendre une mandoline très peu usagée. — S'adresser rue des Fleurs 15, au rez-de-chaussée, à droite. 2146

Perdu mercredi, à 1 h. après midi, près du Collège primaire, une **trousse** en étoffe « Liberty », contenant de la soie à broder, — La rapporter, contre récompense, rue St-Pierre 10, au 3^e étage, à gauche. 2377-3

Perdu à la rue du Grenier une **montre** métal, marque suisse, sans remontoir. — La rapporter au bureau de l'IMPARTIAL. 2245-1

Trouvé dans les rues du village une **montre** de dame, en or, avec assurance. — La réclamer chez M. Zélim Hugoniot, Bulles 29. — On peut donner les indications rue du Puits 12, au rez-de-chaussée. 2297-2

Les familles Marc Blum, Weill et Wormser, remercient sincèrement les personnes qui leur ont donné tant de marques de sympathie à l'occasion du grand deuil qui vient de les frapper. 2378-3

Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour, ni l'heure à laquelle le Fils de l'homme viendra. Matt. xxv, v. 13. Il est au ciel et dans nos cœurs.

Madame Aline Heimann-Portmann et ses enfants Ernest et Bertha, Monsieur et Madame François Portmann, Madame et Monsieur Constant Calame-Heimann et leurs enfants, Madame et Monsieur Alfred Siegrist-Heimann et leur enfant, Madame veuve d'Auguste Heimann et ses enfants, Monsieur et Madame Fritz Heimann et leurs enfants, Madame veuve de Louis Heimann et ses enfants, Monsieur et Madame Adolphe Heimann et leurs enfants, Madame et Monsieur Meylan-Heimann, Monsieur et Madame Léon Heimann, Monsieur et Madame Paul Portmann et leurs enfants, Monsieur et Madame Barale-Portmann, Monsieur et Madame Jules Portmann et leurs enfants, Monsieur et Madame Justin Bourquin-Portmann, Mademoiselle Adèle Portmann et son fiancé Monsieur Jules Meyer, Monsieur et Madame Emile Zumbrennen-Portmann, Mademoiselle Ida Portmann, Monsieur Eugène Portmann, ainsi que les familles Heimann et Portmann, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte sensible qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher et regretté époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, neveu et parent

Monsieur Alcide HEIMANN que Dieu a retiré à Lui mardi, à 6 h. du soir, à l'âge de 40 ans, après une courte et très pénible maladie. Les Conuers, le 19 février 1901. L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu vendredi 22 courant, à 1 h. après midi, à RENAN. Domicile mortuaire, Conuers n° 102. — Départ à midi moins un quart. Les dames ne suivent pas. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 2338-1

Et ils allaient retourner vers le comte des Aiglades, quand Sac-à-Plâtre les arrêta.

— Qu'y a-t-il ? demanda Grandier.

— Ce serait long à expliquer, répondit Sac-à-Plâtre, et nous n'avons pas de temps à perdre ; c'est une idée qui m'est venue, et je crois qu'elle est bonne ; chemin faisant, je vous dirai la chose.

— Où allons-nous ?

— Chez le père Mansarde.

— Tu le connais donc ?

— Je sais qu'il a des petits talents de société qui peuvent nous être utiles dans la circonstance...

— Mais c'est rue Soly qu'il demeure, et il y a du danger pour moi à retourner de ce côté.

— Bah ! répliqua Sac-à-Plâtre, le père Mansarde fait un commerce qui l'oblige à avoir plusieurs domiciles... et quand il n'est pas rue Soly, c'est qu'il est ailleurs.

— Enfin, quel service peut-il nous rendre ?

— Venez toujours, monsieur Grandier ; le père Mansarde est très dévoué à Charmette, et pour elle... je ne doute pas qu'il ne fasse tout ce qui sera possible de faire.

— Allons donc, dit Grandier en se tournant vers Gontran, mais si nous n'obtenons rien de ce côté, je suis bien décidé à renoncer à tout plutôt que d'exposer plus longtemps Charmette à la haine de ces misérables.

Or, pendant que Grandier suit Sac-à-Plâtre, retournons pour un instant sur nos pas, et disons au lecteur ce qu'il était advenu de Charmette.

La pauvre enfant n'avait écouté que son cœur... et elle était descendue avec Polichinelle, sans concevoir le moindre soupçon.

Une voiture attendait à la porte ; elle y monta.

Puis, on partit.

Le trajet fut court, un quart d'heure environ, au bout duquel Polichinelle descendit et lui tendit la main.

Elle sauta lestement à terre.

— Sommes-nous déjà arrivés, demanda Charmette émue, à la pensée qu'elle allait revoir son père.

— C'est ici, répondit Polichinelle.

Ils pénétrèrent dans l'allée, montèrent l'escalier et arrivèrent au cinquième étage, dans un couloir sombre, sur lequel s'ouvraient deux ou trois portes de mansardes.

Bien que tout cela fût peu rassurant peut-être, Charmette n'eut pas une seconde d'inquiétude.

Elle comprenait que toutes ces précautions devaient assurer la sécurité de son père.

Aussi, quand Polichinelle eut ouvert l'une des portes, et qu'il l'eut invitée à entrer, c'est sans défiance qu'elle le suivit et qu'elle l'entendit refermer la porte à double tour.

Polichinelle venait d'allumer une chandelle qui avait éclairé la mansarde.

— Et mon père ? demanda vivement Charmette, dont le regard se mit à fouiller tous les recoins de la chambre.

Polichinelle partit d'un éclat de rire.

— Ah ! quant à ça, répondit-il, il ne faut rien me demander à moi ; car je ne pourrais rien vous répondre.

— Mais cette lettre que vous m'avez remise ?

— C'était une frime.

— Vous vouliez donc m'attirer ici ?

— Vous y êtes.

— Dans quel but ?

Polichinelle cligna de l'œil.

— On pourrait vous répondre des bêtises, dit-il d'un

ton goguenard... mais nous ne sommes pas ici pour nous amuser, et nous aurons le temps de parler de ceci. Pour le quart d'heure, qu'il vous suffise de savoir que vous êtes prisonnière, et que l'on veille sur vous... Du reste, vous ne serez pas mal ici... ne vous faites donc pas de bile, et demain matin je viendrai prendre de vos nouvelles.

Après avoir ainsi parlé, Polichinelle sortit sur le couloir et ferma la porte en dehors avec précaution.

Charmette écouta son pas lourd et sonore descendre l'escalier, puis tout retomba dans le silence.

Une heure se passa de la sorte.

Elle était brisée de fatigue et d'émotion ; mais elle ne pouvait se résoudre à s'abandonner au sommeil.

Tout à coup, un bruit singulier se fit entendre au-dessus d'elle.

On eût dit qu'une main obstinée cherchait à ouvrir la lucarne.

Elle leva les regards de ce côté, et se mit à frissonner de tout son corps.

Dans le cadre de la lucarne une figure d'homme le regardait.

Charmette demeura à sa place, glacée d'épouvante.

XLIX

La lucarne.

Au cri mal étouffé que Charmette proféra, l'homme avait mis un doigt sur ses lèvres.

— N'ayez pas peur, dit-il en même temps, je ne veux vous faire aucun mal.

— Que voulez-vous ? balbutia Charmette.

— Il faut que je vous parle.

— Mais qui êtes-vous ?

— Je vous dirai tout cela... Seulement, ne bougez pas, ne donnez l'éveil à personne, et vous n'aurez pas lieu de vous en repentir.

Charmette était plus morte que vive ; mais elle eut la force de retenir ses cris et d'obéir à l'injonction qui lui était faite.

Vaguement d'ailleurs, elle croyait maintenant avoir vu cet homme quelque part ; mais en quel endroit ? à quelle occasion ?

Elle ne se le rappelait pas.

Cependant le mystérieux personnage n'était pas resté inactif.

La lucarne, au contraire de celles des autres mansardes, était largement ouverte, et à travers son cadre en zinc le corps d'un homme pouvait facilement se glisser.

En moins de deux minutes, l'inconnu passa du toit dans l'intérieur de la mansarde.

C'est alors seulement que Charmette le reconnut.

C'était le père Louvet, l'employé de la police de sûreté.

— Vous voyez, dit-il avec satisfaction, que vous voilà en pays de connaissance... N'ayez donc aucune crainte et causons comme de vieux amis.

Charmette ne revenait pas de sa surprise ; sa frayeur s'était calmée et une vive curiosité l'avait remplacée.

(A suivre).

LA LECTURE DES FAMILLES

FEUILLETON

DE

L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES, PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Prix d'abonnement : Un an, fr. 10 ; six mois, fr. 5 ; trois mois, fr. 2.50

Les Mansardes de Paris

PAR

PIERRE ZACCONE

PREMIÈRE PARTIE

— Que veux-tu faire ? demanda le comte.

Polichinelle alla chercher du papier, de l'encre et des plumes, et revint s'asseoir à la table.

— Ne perdons pas de temps, poursuivit-il, le terrain est brûlant, il faut agir... Ecris toujours, tu comprendras après.

Et maintenant, le comte écrivit sous la dictée de Polichinelle :

« Chère enfant,

« Il faut que je te parle, et je ne puis aller te trouver rue de la Harpe — on m'épie — si j'étais pris, je serais perdu. — J'ai les lettres que tu avais confiées à Sac-à-Piâtre. Mais avant d'en faire usage, il est indispensable que nous causions. — L'homme qui te remettra ce billet est sûr. — Suis-le, il te conduira à la mansarde où je t'attends.

« Ton père qui t'envoie tout
l'amour de son cœur,

GRANDIER. »

— Comprends-tu maintenant ? dit Polichinelle quand le comte eut fini d'écrire.

— A merveille, répondit ce dernier.

— Eh bien ! plie la lettre, mets l'adresse de Charrette ! ce soir, c'est moi-même qui irai la porter. En attendant tu vas te rendre à mon garni de la rue du Petit-Carreau, et tu y prépareras tout pour recevoir et retenir l'enfant.

— M. le comte, ajouta Polichinelle sur un ton tout à fait galant, c'est à votre honneur et à votre loyauté que nous allons confier cette jeune fille,

XLVII

La lutte.

En quittant le caboulot Gaudin, Grandier était rentré chez lui en courant.

Depuis deux jours, il avait loué, rue Saint-André-des-Arts, une mansarde — un grenier plutôt — dans laquelle il alla se réfugier, emportant avec lui le trésor qu'il venait d'arracher aux mains de Polichinelle.

Une fois parvenu à son grenier, il en ferma la porte tant bien que mal, alluma une chandelle et s'assit à une mauvaise table branlante, sur laquelle il étala les lettres.

Elles étaient au nombre de dix, les unes courtes, mais expressives ; les autres longues, prolixes, mêlant l'amour au crime, racontant tous les détails de la machination sous laquelle le malheureux Grandier avait succombé.

Il les lut et relut toutes.

Il retrouvait dans les lettres la trace brûlante de ses premières déceptions et de ses plus cruels chagrins.

A l'heure même où Clotilde lui jurait un amour éternel... elle l'avait déjà trahi !...

Elle ne l'avait jamais aimé, ou pour mieux dire elle n'avait jamais aimé personne !

Depuis longtemps déjà, il le savait, mais à présent il en tenait les preuves dans ses mains.

Les aveux éclataient à tout propos.

Chaque parole d'amour était soulignée par une espérance criminelle.

La main qui avait écrit ces lignes n'avait point eu de défaillances. L'esprit qui la guidait était résolu et ferme, et, à la veille du jour fatal, il n'avait gardé aucune réserve.

L'espoir d'un triomphe prochain lui faisait oublier toute prudence, et l'on comprenait avec quelle joie fauve le misérable attendait alors le résultat de l'épouvantable machination.

Grandier passa une partie de la nuit à cette lecture fiévreuse... Son cœur débordait... il était heureux. Désormais sa vengeance ne pouvait lui échapper.

Vers le matin, il sentait ses yeux s'appesantir ; mais c'est à peine s'il dormait quelques heures.

Il fut sur pied avec le jour, et son premier regard fut pour ces preuves, qui allaient lui permettre de rendre à ses ennemis tout le mal qu'ils lui avaient fait.

Dès que neuf heures sonnèrent, il sortit.

Il avait hâte d'agir.

Mille projets insensés lui traversaient l'esprit.

Clotilde... le comte... le comte surtout !

C'était plus que son sang qu'il demandait; c'était son déshonneur, sa honte... C'était, pour lui, l'existence infâme à laquelle il l'avait condamné pendant tant d'années.

Il portait les lettres cachées sur sa poitrine. Craignant de les perdre, il n'avait pas voulu s'en séparer.

L'idée même de les déposer entre les mains de la justice, lui inspirait une défiance profonde.

Si on allait les égarer.

Avant de prendre un parti ou de s'arrêter à une résolution définitive, il se dirigea vers la rue de la Harpe.

Il voulait revoir Charmette, lui apprendre la bonne nouvelle, lui faire partager sa joie !...

Il monta les cinq étages et frappa.

Personne ne répondit.

Le silence le plus profond régnait à l'intérieur.

Il redescendit soucieux les cinq étages et entra dans la loge.

— Mademoiselle Charmette? demanda-t-il à la concierge.

— Elle n'est pas rentrée, répondit celle-ci.

Grandier fit un mouvement.

— Comment!... pas rentrée, dit-il, mais ce n'est pas possible.

— C'est si possible que cela est, répliqua la concierge. Hier soir il est venu un commissionnaire demander Mademoiselle Charmette. Sur ma réponse il a monté jusqu'à sa mansarde, et dix minutes après, je les ai vu redescendre tous les deux.

— Et elle ne vous a rien dit?

— Elle m'a dit qu'elle sortait, et elle a laissé même un mot que je dois remettre à M. Gontran, s'il vient avant qu'elle soit rentrée.

— Vous avez ce mot.

— Le voici.

Le billet dont parlait la concierge avait été écrit à la hâte — il ne contenait que quelques lignes et n'était même pas cacheté.

Grandier le parcourut d'un coup d'œil.

« Mon père me fait appeler, disait le billet; je ne sais quand je le quitterai. Mais j'aurai bien des choses à vous dire, au retour. »

Un frisson glacé suivit les membres de Grandier à cette lecture; le coup était terrible, et il devina instantanément d'où il était parti.

C'était le comte ou Polichinelle. Charmette avait été attirée dans un guet-apens, à cette heure et depuis la veille, elle se trouvait entre leurs mains.

Un voile de sang passa sur ses yeux, et une inspiration gronda dans sa poitrine.

Il n'y avait pas un instant à perdre.

Mais, que faire? où chercher Charmette? à quelle intervention s'adresser?

D'un bond, il courut chez Gontran, qu'il trouva prêt à sortir.

Le jeune homme allait se rendre chez Charmette. Il fut frappé de l'air bouleversé avec lequel Grandier l'accosta.

— Qu'y a-t-il donc? lui demanda-t-il avec inquiétude.

— Il y a, répondit Grandier, qu'un malheur affreux vient de nous frapper.

— Expliquez-vous...

— Vous aimez Charmette, n'est-ce pas? et elle vous aime...

— Mais...

— Ah! répondez, répondez, monsieur!... plus de réticences, pas d'hésitation... vous l'aimez et vous vous rendez chez elle.

— Sans doute.

— Eh bien, Charmette n'est plus rue de la Harpe.

— Où est-elle donc?

— Elle a disparu.

— Depuis quand?

— Depuis hier soir.

— Et où est-elle allée?

Grandier ferma les poings avec rage.

— Hier soir... poursuivit-il, un homme est venu la trouver en mon nom... on lui a dit que je la demandais, on lui a fait entendre sans doute, que je ne pouvais la venir voir sans danger... et elle a suivi cet homme.

— Mais quel est-il?

— Je l'ignore.

— Où l'a-t-on menée?

— Je n'en sais rien.

Gontran pâlit.

— Quel est ce mystère, dit-il, et quel intérêt...?

— Oh! ne cherchez pas, en ce moment, les raisons de ces infamies, répondit Grandier. Nos ennemis, je les connais, et je vais aller les trouver... Mais vous, Gontran, vous qui êtes jeune, ardent, et qui aimez!... il faut, de votre côté, vous mettre à l'œuvre. Vous irez trouver Sac-à-Plâtre, il a mis assez longtemps son intelligence et son activité au service des plus mauvaises passions. C'est une occasion pour lui de racheter son passé; et à vous deux, morte ou vivante, il faut que vous retrouviez Charmette.

— Morte ou vivante! répéta Gontran, mais elle court donc un danger sérieux?

— Les hommes qui l'ont enlevée sont capables de tous les crimes.

— Et vous refusez de me les faire connaître?

— L'un s'appelle le comte des Aiglades, l'autre Polichinelle, et ce sont ces deux hommes qui ont assassiné M. Gontran de Kerdrel, votre père!

En parlant ainsi, Grandier avait pris la main de Gontran.

— Les preuves de ce crime, continua-t-il d'une voix grave, je les ai sur moi, et ce sont ces preuves que les misérables veulent me demander, en échange de la vie de Charmette. Or, écoutez-moi bien, mon ami, la lutte est engagée entre ces hommes et moi; lutte terrible, implacable, acharnée. Il est possible que j'y succombe, il est possible que je sois frappé avant l'heure solennelle de la réparation et de la vengeance. Dans ce cas, c'est à vous que je confie le soin de continuer mon œuvre, et vous me jurez d'accomplir jusqu'au bout la mission que je vous impose.

— Ah! je vous le jure, répondit Gontran, par l'amour que j'ai voué à Charmette, et sur ma vie, je le jure!

— Bien... maintenant, séparons-nous.

— Mais je vous reverrai?

— Je l'espère.

— Enfin, où allez-vous?

— Je vais chez le comte des Aiglades.

Un quart d'heure plus tard, Grandier arrivait rue de la Paix.

Il était à peine onze heures.

Le comte venait de se lever.

Dans l'antichambre, Grandier trouva Lorin, son ancien valet, passé depuis peu au service de son ennemi.

— Le comte!... demanda Grandier d'un ton brusque.

— Mais je ne sais s'il est chez lui... répondit Lorin un peu embarrassé.

— Moi, j'en suis sûr... donne-lui ma carte et annonce-moi, à moins que tu préfères que je me présente sans être annoncé.

Lorin s'empessa d'aller trouver le comte.

— Que voulez-vous? demanda ce dernier d'un ton nonchalant.

— C'est une personne qui désire parler à M. le comte, répondit Lorin.

— Quelle est cette personne?

— Voici sa carte.

A peine l'eut-il lue que le comte se prit à sourire.

— Ah! ah! dit-il je m'y attendais; faites entrer. Seulement il se pourrait que j'eusse besoin de vous, au premier appel, ne manquez pas de venir.

Lorin sortit, et presque aussitôt il reparut, suivi de près par Grandier.

XLVIII

Un cœur de père.

Dès que Grandier se trouva en présence du comte, la colère qu'il était parvenu à maîtriser se réveilla, menaçante et terrible, et il s'élança sur son adversaire.

— Ma fille!... Je veux que vous me rendiez ma fille! s'écria-t-il d'une voix terrible.

Le comte ne s'attendait pas à une aussi brusque attaque, mais il se remit presque aussitôt de la surprise qui s'était emparée de lui, et se dégagea froidement de l'étreinte de Grandier.

— J'ignore, répondit-il, qui vous a appris en quelles mains était tombée Charmette; mais il n'entre pas dans mes projets de vous cacher son sort, et je suis, au contraire, disposé à m'entendre avec vous à ce sujet.

— Quelle proposition avez-vous donc à faire?

— Vous devez vous en douter.

— J'ai en ma possession des armes puissantes.

— Je le sais.

— Ces lettres... ces lettres accusatrices, qui racontent votre crime et proclament mon innocence... je les remettrai dans une heure à la justice.

— J'espère que vous n'en ferez rien.

— Pourquoi donc!

— Parce que, si vous faisiez cela, dès ce soir même, Charmette aurait cessé de vivre.

Grandier bondit une seconde fois vers le comte impassible.

— A quoi bon tant de violence, répondit ce dernier d'un ton presque ironique... Nous serons fermes, puisque nous sommes résolus, et si, dans vingt-quatre heures vous n'avez pas pris un parti, vous ne pourrez accuser que vous de ce qui arrivera.

— Ah! je vous aurai tué auparavant!... s'écria Grandier hors de lui.

Le comte des Aiglades haussa les épaules.

— Le cas est prévu, répliqua-t-il avec calme, et ma mort ne ferait que précipiter le dénouement que vous redoutez!

Grandier prit sa tête dans ses mains par un geste de désespoir fou.

— Ah! je découvrirai la retraite de Charmette! dit-il enfin.

— Je ne le pense pas.

— Je préviendrai la police de ce rapt!

— La police est habile, mais la mort est plus prompte encore.

Et comme Grandier gardait à ces paroles un silence effrayé:

— Croyez-moi, continua le comte, n'essayez pas de soutenir une lutte impossible; toutes les chances sont contre vous... et dans l'intérêt de Charmette plus encore que dans le vôtre, je vous engage à ne pas aggraver encore davantage les dangers dont elle est entourée.

— Que voulez-vous dire? fit Grandier en relevant le front.

— Eh mon Dieu! je veux dire que je ne suis pas seul à avoir un grave intérêt dans cette affaire.

— Qui donc encore?

— Juliette d'Orvado.

— A quel propos?

— Juliette a toutes les ardeurs du sang qui coule dans ses veines... et elle aime... Gontran.

— Mais il ne l'aime pas, lui.

— Elle le sait.

— Il aime Charmette...

— Et Juliette a pensé que Charmette une fois morte... le cœur de Gontran pourrait bien...

— Ah! vous la calomniez.

Le comte s'était levé.

— Je vous ai dit... tout ce que j'avais à vous dire, répondit-il. Faites maintenant ce que vous conseillera votre intérêt; mais, je vous le répète, hâtez-vous.

Grandier sortit de chez le comte l'esprit plus tourmenté et plus inquiet, que lorsqu'il y était entré.

Il comprenait qu'il y avait là pour Charmette un danger sérieux, imminent.

Et il ne demandait qu'à s'oublier lui-même pour ne songer qu'à son enfant.

Mais livrer ces lettres, qui étaient sa réhabilitation, se laisser désarmer avant même d'avoir combattu!

A peine eut-il fait quelques pas dans la rue, qu'il rencontra Gontran en compagnie de Sac-à-Plâtre.

Ils le cherchaient.

— Eh bien? demanda vivement Gontran.

En quelques mots, Gontran apprit ce qui s'était passé entre le comte et Grandier.

— Il m'ont acculé dans une impasse! murmura ce dernier; maintenant il n'y a plus qu'une issue.

— Il faut sauver Charmette! s'écria Gontran.

— Eh! sans doute! et j'y suis bien résolu... mais, malgré moi, une suprême hésitation s'élève de mon cœur et me trouble. Avoir attendu quinze années; tenir enfin sa vengeance et se la voir arracher ainsi... c'est cruel...

— Préférez-vous laisser Charmette entre les mains de ces misérables!

— Jamais! jamais!

— Alors, n'hésitez pas...

Grandier prit les lettres qu'il tenait cachées sur sa poitrine.

— Vous avez raison! dit-il, ce serait un crime, et je ne veux pas tarder plus longtemps: venez.... venez....
Gontran